





|                          |         |
|--------------------------|---------|
| SARDIEU 2012             | 1       |
| 2011 EN IMAGES           | 2       |
| SOMMAIRE SARDIEU.INFO    | 3       |
| MOT DU MAIRE             | 4       |
| INFORMATIONS MUNICIPALES | 5 - 6   |
| BUDGET 2011              | 7 - 8   |
| TRAVAUX 2011             | 9 - 11  |
| ZONE DE LOISIRS          | 12      |
| GUIDE PRATIQUE           | 13 - 14 |
| ANIMATIONS EN 2012       | 15 - 16 |
| C.A.S.                   | 17 - 19 |
| C.C.A.S.                 | 20      |
| BIBLIOTHEQUE             | 21 - 22 |
| LUDOTHEQUE               | 23      |
| ECOLE DE SARDIEU         | 24 - 25 |
| PATRIMOINE               | 26 - 30 |
| PAGES D'HISTOIRE         | 31 - 45 |
| LISTE DES ASSOCIATIONS   | 46      |
| A.C.C.A.                 | 47 - 49 |
| A.D.M.R.                 | 50      |
| A.F.R. CANTINE           | 51 - 53 |
| AMICALE BOULES           | 54 - 55 |
| A.S. GYMNASTIQUE         | 56      |
| BLES D'OR                | 57 - 58 |
| LAI MUOI                 | 59      |
| L'EVEIL DE SARDIEU       | 60      |
| SOU DES ECOLES           | 61      |
| TWIRLING SPORT           | 62 - 63 |
| U.M.A.C.                 | 64 - 65 |
| UNION PAROISSIALE        | 66      |
| INFORMATIONS DIVERSES    | 67 - 77 |
| SARDIEU EN IMAGES        | 78 - 79 |
| AFFICHE FOIRE            | 80      |

## **Bulletin communal 2012, n° 30**

Publication annuelle. Tirage : 500 exemplaires.

Directeur de publication : Raymond ROUX, maire.

Coordonnateurs : Jacques BERGER, adjoint, André BARATIER-BUISSON et Thierry LAMY, commission communication.

Crédit photo : Thierry LAMY

Infographie, mise en page et réalisation : Association AVM FORMATION (Gillonnay).  
<http://www.avmformation.info>

Imprimerie ROCHAT (La Côte St André).

Le bulletin communal est distribué gratuitement à toutes les familles résidant à Sardieu.

## **Statistiques de fréquentation du site internet : <http://www.sardieu.info>**

Total des visiteurs en 2011 = 11 940 visites

Moyenne mensuelle : 1 705 visites/mois

Disponible 24h/24 et 7j/7 [www.sardieu.info](http://www.sardieu.info)

Les comptes rendus des conseils municipaux, les publicités légales, les appels d'offre de la mairie, le calendrier des manifestations culturelles et sportives, le bulletin communal 2012, les petites annonces et les infos de la mairie, des associations et des entreprises de Sardieu.

## **Correspondant local de presse**

Le correspondant local de presse du quotidien «le Dauphiné Libéré» est à votre disposition sur la commune de Sardieu.

Associations, particuliers, sociétés ; si vous avez besoin de ses services vous pouvez le contacter :

### **M. Thierry Lamy**

94, chemin de la Combe 38260 SARDIEU

- Tél. : 04 74 20 40 17
- Mobile : 06 22 51 55 37
- E-mail : [sardieu.dl@live.fr](mailto:sardieu.dl@live.fr)

Les reportages sont consultables à l'adresse suivante : <http://sardieu.dl.over-blog.com>



***Je vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2012, des vœux de bonne santé, de bonheur et de réussite dans tous vos projets.***

La réalisation des travaux d'aménagement de voirie et de sécurité dans la traversée de notre village est arrivée à son terme. Ce chantier a été réceptionné le 9 décembre, il sera inauguré avec l'ensemble de la population courant 2012.

Notre village va retrouver sa vie quotidienne dans un nouveau cadre.

Les utilisateurs de la traversée du village vont retrouver un espace partagé et sécurisé. Dans le même temps des aménagements de sécurité ont été mis en place dans la traversée de Poinponnier.



Je tiens à remercier tous les riverains de l'ensemble de cet important chantier s'étalant sur environ deux années, de leur patience et de leur compréhension pour les désagréments occasionnés.



Nous continuerons en fonction de nos moyens financiers à sécuriser l'ensemble de notre voirie communale.

Cette année nous avons aussi participé à l'installation de jeux pour les enfants dans l'enceinte de l'école. Nous accompagnerons le projet pédagogique d'une classe nature au premier semestre 2012.



Cet important soutien à notre école et à l'ensemble de l'équipe pédagogique fait partie de nos priorités.



Nous devons maintenant étudier les nouveaux projets, ceux obligatoires tel que le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux recevant du public, puis évaluer et prioriser ceux nécessaires à notre collectivité.

Raymond ROUX



## Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

- du LUNDI au VENDREDI de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
- ☎ : 04 74 20 24 69 Fax : 04 74 20 34 81
- E-mail : mairie.sardieu@wanadoo.fr

Le maire reçoit sur rendez-vous et assure une permanence en mairie tous les premiers vendredis du mois de 14 h à 16 h.

## TARIFS PHOTOCOPIES, FAX AU 1ER JANVIER 2012

### PHOTOCOPIES

- |                          |        |
|--------------------------|--------|
| • A4 noir et blanc recto | 0,20 € |
| • recto verso            | 0,30 € |
| • A4 couleur recto       | 0,40 € |
| • recto verso            | 0,60 € |
| • A3 noir et blanc recto | 0,40 € |
| • recto verso            | 0,60 € |
| • A3 couleur recto       | 0,80 € |
| • recto verso            | 1,20 € |

### EXTRAITS DU CADASTRE

- |                         |        |
|-------------------------|--------|
| • Relevé de propriété   | 0,20 € |
| • Plan A4 noir et blanc | 0,20 € |
| • couleur               | 0,40 € |
| • A3 noir et blanc      | 0,40 € |
| • couleur               | 0,80 € |

### ENVOI DE FAX

- |              |        |
|--------------|--------|
| • la feuille | 0,50 € |
|--------------|--------|



### DEFIBRILLATEUR

#### Appareil à la disposition de tous

Situé sur le mur du préau entre la mairie et la salle polyvalente.

La liste des défibrillateurs du canton est disponible sur le site internet de sardieu : <http://sardieu.info/fr/mairie/defibrillateur.htm>

Cette liste a été publiée dans les bulletins communaux 2010, 2011.

## ÉTAT CIVIL Du 1er janvier 2011 au 30 novembre 2011

**NAISSANCES 2011** 11 naissances

**MARIAGE 2011** 1 mariage

**DECES 2011** 2 décès.

La loi n'autorise plus la publication des noms pour l'état civil sans l'autorisation des personnes ou des familles.



## TARIFS AU 01/01/2012

- Particulier : la journée 150 €
- Commercial : la journée 250 €
- Caution risques locatifs : 350 €
- Caution nettoyage : 60 €
- Location jeune de 18 à 22 ans : 75 € la journée (limité à une fois)
- Association de SARDIEU : GRATUIT

## REGLEMENT

- ARTICLE 1 : La salle des fêtes sera louée uniquement à des personnes de SARDIEU, sauf à titre commercial.
- ARTICLE 2 : La salle des fêtes sera louée à la journée de 8 h à 8 h le lendemain matin.
- ARTICLE 3 : L'état des lieux se fera à 8 h le matin avec remise des clefs et le lendemain matin à 8 h avec récupération des clefs.
- ARTICLE 4 : Les locaux devront être rendus à l'horaire indiqué, après balayage, lavage et rangement.
- ARTICLE 5 : Le locataire devra fournir une attestation d'assurance couvrant les risques incendie, dégâts des eaux, responsabilité civile ainsi que tous risques locatifs.
- ARTICLE 6 : Le présent règlement s'applique à tout utilisateur de la salle des fêtes, particulier, commercial ou association.

## CONSIGNES DE SECURITE

- L'utilisateur tiendra les portes déverrouillées et libres d'accès pendant l'utilisation de la salle.
- L'utilisateur repèrera l'emplacement des extincteurs et de l'alarme en début d'utilisation de la salle.



## **Conventions de déneigement.**

Comme annoncé l'an dernier, les particuliers peuvent signer une convention avec la municipalité pour que soient déneigées des parties privées (chemin d'accès). Ceci est en fonction de l'accessibilité par l'engin de déneigement et la largeur de la lame.

Le conseil municipal a fixé la somme forfaitaire à 30 € par tranche de demi-heure.

***Se renseigner en mairie.***

## **Elagage.**

La municipalité a confié à l'entreprise GABILLON de Pommier de Beaurepaire les travaux d'élagage réalisés en septembre dernier.

- Elagage dans le lit du Poinpon, pour faciliter l'écoulement de l'eau en supprimant les branches basses et les arbres couchés entre les berges. L'élagage externe des berges a aussi été effectué.
- Elagage le long des chemins communaux et d'exploitation.
- Elagage des haies privées donnant sur le domaine public. Ces travaux sont normalement de la responsabilité et à la charge des riverains. Pour l'heure, cet élagage est pris en charge par la municipalité.



## **Respect des chemins et de leurs banquettes.**

La commune entretient des voies communales et des chemins d'exploitation.

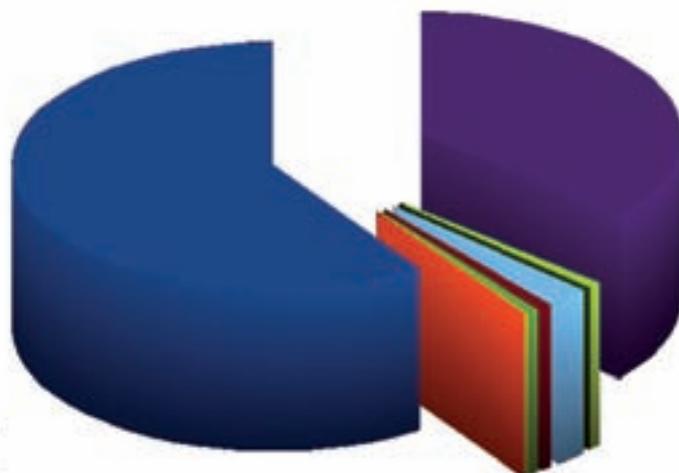
Les premières ont une emprise de 6 à 6,5 mètres de large, y compris les deux banquettes latérales de 0,50 m à 1 m chacune. Ces voies sont goudronnées. Les banquettes sont enherbées.

Les seconds ont une emprise de 5 mètres de large, y compris les deux banquettes latérales de 0,50 m chacune. Ces chemins sont empierrés sur la totalité de leur largeur.

Ces banquettes font partie du domaine public. Il est demandé aux propriétaires et exploitants riverains de respecter cette bande enherbée qui est essentielle pour la stabilité de la chaussée (partie goudronnée).

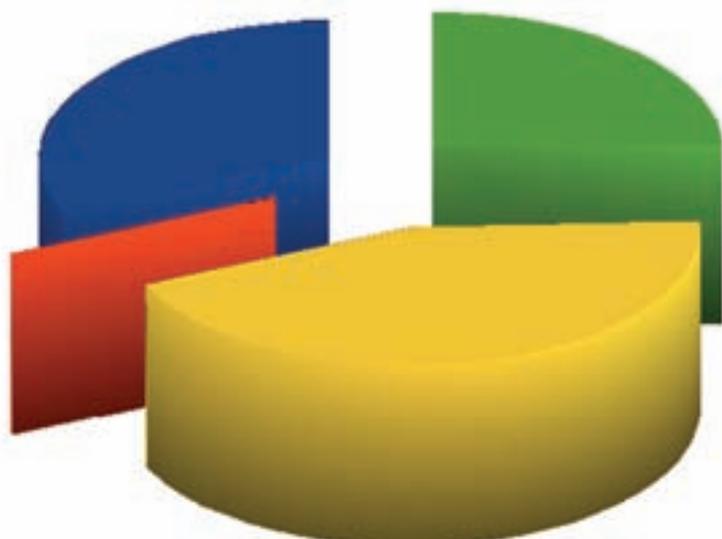
## DEPENSES D'INVESTISSEMENT 4 417 268 €

|                                    |             |
|------------------------------------|-------------|
| ■ 59,41 % Aménagement traverse     | 2 624 474 € |
| ■ 0,23 % Modification du POS       | 10 000 €    |
| ■ 0,04 % Eglise travaux bâtiments  | 1 731 €     |
| ■ 0,63 % Opérations diverses       | 27 740 €    |
| ■ 0,67 % Ecole travaux bâtiments   | 29 778 €    |
| ■ 2,04 % Voirie hors traverse      | 90 000 €    |
| ■ 0,05 % Numérotations des maisons | 2 000 €     |
| ■ 0,68 % Défense incendie          | 30 000 €    |
| ■ 36,26 % Opérations financières   | 1 601 545 € |



## RECETTES D'INVESTISSEMENT 4 417 268 €

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| ■ 31,85 % Subventions traverse        | 1 406 700 € |
| ■ 0,08 % Subventions défense incendie | 3 700 €     |
| ■ 43,74 % Opérations financières      | 1 932 026 € |
| ■ 24,33 % Emprunt                     | 1 074 842 € |



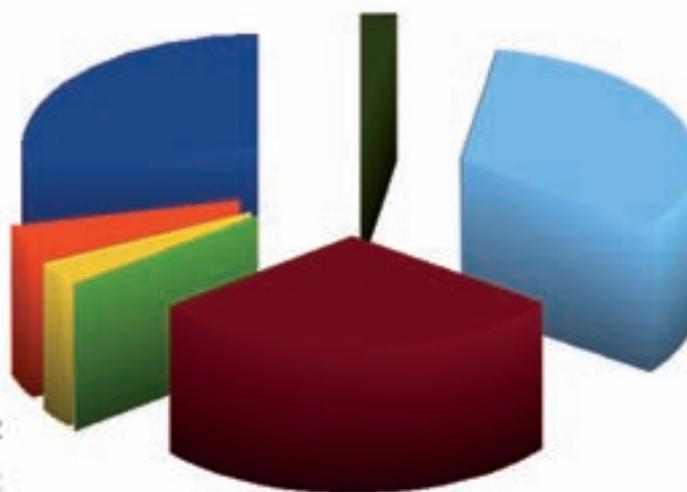
## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 625 480 €

|  |           |
|--|-----------|
| ■ 29,21 % Charges à Caractère Général            | 182 710 € |
| ■ 30,89 % Charges de Personnel                   | 193 190 € |
| ■ 2,41 % Atténuations de Produits                | 15 100 €  |
| ■ 0,80 % Dépenses imprévues                      | 5 000 €   |
| ■ 25,64 % Virement à la Section d'investissement | 160 351 € |
| ■ 0,28 % Dotation aux amortissements             | 1 734 €   |
| ■ 6,78 % Autres charges de gestion courante      | 42 395 €  |
| ■ 4,00 % Charges Financières                     | 25 000 €  |



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 625 480 €

|   |           |
|---|-----------|
| ■ 28,74 % Excédent antérieur reporté          | 179 749 € |
| ■ 4,00 % Atténuations de charges              | 25 000 €  |
| ■ 2,96 % Produits des services des domaines   | 18 500 €  |
| ■ 0,06 % Produits exceptionnels               | 400 €     |
| ■ 29,10 % Impôts et taxes                     | 182 000 € |
| ■ 32,69 % Dotations et Participations         | 204 481 € |
| ■ 2,45 % Autres produits de gestion courantes | 15 350 €  |



*Tous les détails du budget communal (investissement, fonctionnement, recettes, dépenses) sont disponibles en mairie et ouverts à tous les habitants de SARDIEU.*

## LA TRAVERSE DE SARDIEU

Après vingt mois de travaux, le 9 décembre 2011, jour de la réception des travaux entre la municipalité et les entreprises impliquées, a mis un terme au très important chantier sur la départementale 157 qui traverse le village de part en part. Ces travaux étaient attendus par les riverains excédés, depuis plusieurs années, par des vitesses excessives tant des camions, des automobiles que des motos et par les risques encourus par les piétons, en particulier, les enfants.

*S*aluons, en cette occasion, la détermination de la municipalité, avec à sa tête Raymond ROUX qui a su convaincre et mobiliser pour obtenir les financements nécessaires.

Il s'agissait par ces travaux de réconcilier nos modes de déplacements et promouvoir le partage de la route sans oublier les trottoirs pour les piétons. «A pied, à deux ou quatre roues, on n'a qu'une vie». Donc, chacun à sa place pour une circulation responsable et respectueuse de la signalisation.

Cette réalisation, visant à restaurer cette voirie et à la sécuriser par des aménagements permettant de réduire la vitesse, s'est accompagnée de divers travaux d'amélioration au sein de notre village : chemins en enrobé, parking, réfection de la place du village et de celle de la salle des fêtes, abribus, W.C. public sur la place avec un «point-telephone» (téléphone public), bancs, poubelles ... qui, nous le pensons, seront utilisés et appréciés de tous.



Par contre, le déport du trafic de la voie principale vers le chemin communal dit «de Poinponnier» a entraîné une dégradation importante de ce chemin. C'est pourquoi, fin novembre 2011, des travaux provisoires ont amélioré la situation dans l'attente, en décembre 2011, de la réfection des bandes latérales pour rétablir la largeur d'origine.

**Nous profitons de l'occasion pour rappeler que tous ces équipements coûtent cher. Impliquons nous à les faire respecter pour les maintenir le plus longtemps possible en bon état.**

Plusieurs propriétaires riverains ont fait l'effort de réparer des murs ou des clôtures longeant la route rénovée. Nous les en remercions.

*Encore merci pour votre patience et votre compréhension.*

*Bon usage à tous.*

L'équipe municipale.

## Détail des travaux en 2011

### Seconde tranche de la place à la sortie vers La Côte St André

#### Travaux du lot n° 1 : Terrassement et voirie (sociétés SCREG et GACHET).

- Terrassement en masse (4800 m<sup>3</sup> – soit environ 600 camions).
- Mise en œuvre de tout venant pour couche de fondation de chaussée : trottoirs, voirie et parking (4100 m<sup>3</sup> – soit environ 500 camions).
- Couche de réglage en concassé 0/25 (500 m<sup>3</sup> – soit environ 60 camions).
- Bordures en granit ou en béton (2 450 mètres linéaires).
- Grave bitume (2000 tonnes – soit environ 125 camions) et sous couche avant enrobé (environ 80 camions).
- Béton désactivé, enrobé pour voirie et trottoirs (1600 tonnes – soit environ 100 camions).



- Enrobé grenailé rouge pour les plateaux surélevés (160 tonnes – soit 10 camions).
- Signalisation verticale et horizontale.

#### Travaux du lot n° 2 : Eclairage (société NETWORK).

- Pose de 24 candélabres et luminaires à LED.

Les lampadaires installés fonctionnent avec des lampes LED (diodes électroluminescentes) qui, pour une même efficacité lumineuse, consomment 27% de ce que demandent les ampoules «classiques». Un éclairage variable selon les heures a été mis en place. Une cellule photo-électrique couplée à une horloge déclenche l'éclairage dès que l'assombrissement atteint un seuil et éteint les lampes le jour venu. En outre, l'éclairage est diminué de moitié de 20 h 30 à 6 h. Ceci est valable dans les mois où la nuit arrive avant 20 h 30 et le jour se lève après 6 h. Dans les mois où les jours sont longs, les lampes fonctionnent à demi-puissance.

**Economies d'énergie et finances allégées !**





### Travaux du lot n°3 : réseaux humides (entreprises GACHET, GIROUD et CHARVET).

- Eau potable. 1070 mètres linéaires de canalisation en fonte et 44 reprises de branchement.
- Eaux usées. 1050 mètres linéaires de canalisation en fonte et PVC, plus 52 reprises de branchement.
- Eaux pluviales. 780 mètres linéaires de canalisation (diamètre de 200 mm à 800 mm) et 26 grilles de voirie.
- Réaménagement du local sanitaire (W.C. public) avec mise aux normes pour l'accessibilité par une personne à mobilité réduite.

### Travaux du lot n°4 – espaces verts (entreprise LAQUET).

- Béton désactivé (600 m<sup>3</sup> – soit environ 75 camions).
- Plantation d'arbres, d'arbustes. Semis de gazon.
- Pose de bancs, poubelles, barrières, potelets et cendriers (près de la mairie et de la salle des fêtes).

### Travaux sous maîtrise d'ouvrage du S.E.D.I. (Syndicat Electricité Département de l'Isère) – mise en souterrain des réseaux électriques, d'éclairage et de France Télécom (entreprises SERPOLLET, CARRET - VETTER).

- Sur 1200 mètres linéaires.



## Rugby en herbe

***Entraînements à Sardieu (terrain de football de la zone des loisirs).***

***Pour la seconde année des jeunes s'entraînent au rugby à Sardieu***

L'Union Athlétique Côtoise (U.A.C.) a une politique de formation des jeunes. Cette politique activement conduite rencontre un franc succès. Aussi le club de rugby manque de terrains d'entraînement sur La Côte St André et s'est tourné vers les villages ayant un terrain sportif inutilisé, comme Nantoin, Semons et Sardieu.

La communauté de communes du Pays de Bièvre – Liers apporte une aide en prenant en charge l'entretien de la pelouse (tonte) et a procédé à la remise en état du vestiaire, inutilisé depuis la disparition du club de football à Sardieu.

***Les entraînements ont lieu deux fois par semaine :***

- le mercredi de 17 h 15 à 19 h 15
- et le vendredi de 18 h 30 à 20 h 30.

Ils ont commencé en septembre 2011 et se termineront à la fin mai 2012.



Les jeunes sont âgés de 14 et 15 ans (Minimes), donc nés en 1997 et 1998.

Ils sont 40 inscrits : 37 garçons et 3 filles. Elles s'entraînent avec leurs camarades garçons. Ces jeunes viennent essentiellement de La Côte St André et des villages de la communauté de communes. L'école de rugby côtoise est attractive puisque des inscrits habitent Sillans, Viriville, Le Grand Lemps, Bévenais ou Meyssiès (près d'Eyzin-Pinet). Cinq jeunes Sardieurots «mouillent le maillot» près du Poinpon.

***Un encadrement sportif et administratif important.***

***Dix adultes encadrent ces jeunes :***

- Référents : messieurs Jacky BRUNAZ et Lionel GUILLAUD,
- Entraîneurs : messieurs Sébastien BELLETON, Claude CULLIE et Jean François MAILLAND,
- Préparateur physique : monsieur Etienne CANTAGREL,
- Dirigeants : messieurs Maurice LAUGIER et Yves ARNAUD,
- Responsable de la formation des jeunes : monsieur Yves LE GROUMELLEC.

Ainsi, deux soirs par semaine, ces jeunes sportifs, les adultes qui les encadrent et les parents qui les véhiculent mettent de l'animation dans la zone de loisirs ... et une saine animation !

|  |                             |  |
|--|-----------------------------|--|
| POMPIERS   |                             | 18   |
| GENDARMERIE  |                             | 17   |
| SAMU   |                             | 15   |
| MAIRIE DE SARDIEU  | Tél.                        | 04 74 20 24 69   |
|  | Fax                         | 04 74 20 34 81   |
|  | E-Mail                      | mairie.sardieu@wanadoo.fr  |
| CCAS SARDIEU   |                             | 04 74 20 24 69   |
| BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  |                             | 04 74 20 35 72   |
| ECOLE PRIMAIRE   |                             | 04 74 20 48 14   |
| TAXI SARDIEU   |                             | 06 71 30 31 01   |
| ADMR<br>Mme TIGNEL Jeannine  | Tel. Bureau                 | 04 74 54 29 45   |
|  | Fax domicile (heures repas) | 04 74 20 62 41   |
|  | Portable                    | 06 70 36 44 25   |
| COMMUNAUTE de COMMUNES du Pays de Bièvre Liers<br>1, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André |                             | 04 74 20 34 77   |
|  |                             | <a href="http://www.cc-bievre-liers.fr">www.cc-bievre-liers.fr</a>                                     |
| AQUALIB Piscine<br>Avenue Général de GAULLE 38260 La Côte St André                                   |                             | 04 74 20 98 88   |
|  |                             | <a href="mailto:aqualib@cc-bievre-liers.fr">aqualib@cc-bievre-liers.fr</a>                             |
| DECHETTERIE des Meunières<br>ZA les Meunières 38260 La Côte-Saint-André                              |                             | 04 74 20 33 03   |
| DECHETTERIE du Liers 38260 Nantoin   |                             | 04 74 54 13 73   |
| SERVICE EAU ASSAINISSEMENT<br><br>Dépannage eau assainissement                                       | Tél.                        | 04 74 20 34 77   |
|  | Fax                         | 04 74 20 86 77   |
|  |                             | 04 74 20 04 78   |
|  | E-Mail                      | <a href="mailto:service.environnement@cc-bievre-liers.fr">service.environnement@cc-bievre-liers.fr</a> |
| OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE BIEVRE LIERS<br>Place H.Berlioz 38260 La Côte St André                 |                             | 04 74 20 61 43   |
| BUREAU SNCF<br>Place H.Berlioz 38260 La Côte St André  |                             | 04 74 20 48 80   |
|  |                             | <a href="http://www.sncf.com">www.sncf.com</a>   |
| Tri du SICTOM de la BIEVRE Site de Penol   |                             | 04 74 20 66 16   |
| EDF-GDF  | Accueil particuliers        | 0810 123 333   |
|  | Accueil professionnels      | 0810 333 776   |
|  | Dépannage EDF               | 0810 333 338   |
| <b>PERMANENCES ADMISTRATIVES</b>   |                             |  |
| Maison des SERVICES PUBLICS<br>3, Av de Verdun 38 260 La Côte St André                               |                             | 04 74 20 31 57   |
| POLE EMPLOI (ANPE ASSEDIC)<br>Rue de la Halle 38260 La Côte St André                                 |                             | 3949   |
| CAF Caisse d'Allocations Familiales  |                             | 0820 253 820   |

|  |                                |
|--|--------------------------------|
| Chèque Emploi Service Universel  | 0820 002 378                   |
| COTOREP 4, Rue Doyen-Weil Grenoble   | 04 76 70 29 29                 |
| MISSION ORIENTATION de la BIEVRE<br>MOB (canton de La Côte St André)   | 04 74 79 18 18                 |
| URSSAF 1, Rue des Alliés 38046 GRENOBLE  | 04 37 60 10 51                 |
| <b>ADMINISTRATIONS</b>   |                                |
| CONSEIL GENERAL, BIEVRE VALLOIRE<br>Rue de la Guillotière 38270 BEAUREPAIRE                                  | 04 74 87 93 00                 |
| EQUIPEMENT et LOGEMENT<br>28, Av Mal Foch 38260 La Côte Saint André  | 04 74 20 59 70                 |
| GENDARMERIE Chemin du Pré de la Chère La Côte St André   | 17 ou 04 74 20 30 17           |
| CENTRE DES IMPOTS  | 04 74 20 20 88                 |
| TRESORERIE<br>3, Bd de Lattre de Tassigny 38260 La Côte St André   | 04 74 20 47 55                 |
| LA POSTE<br>13, Rue de La République 38260 La Côte St André  | 3631                           |
| Panne sur RESEAU TELEPHONIQUE  | 1013                           |
| CARTES BLEUES volées   | 0892 705 705                   |
| <b>ASSOCIATIONS SOLIDARITE</b>   |                                |
| AIDE ALIMENTAIRE ET SOCIALE St Siméon de Bressieux<br>(Le CCAS de Sardieu est adhérent à cette association). | 04 74 79 17 76                 |
| RESTOS DU COEUR Penol  | 04 74 20 92 24                 |
| SECOURS CATHOLIQUE<br>10, Place de la Halle 38260 La Côte St André   | 04 74 85 45 84                 |
| SECOURS POPULAIRE<br>21, Rue de L'Hôtel de Ville 38260 La Côte St André                                      | 04 74 20 61 44                 |
| URGENCE sans abri  | 115                            |
| ALMAISERE Maltraitance des personnes âgées   | 04 76 84 06 05                 |
| CANCER INFO SERVICE (tous les jours sauf le dimanche)  | 0810 810 821                   |
| DROGUE INFO SERVICE  | 0800 231 313                   |
| ECOUTE CANABIS   | 0811 912 020                   |
| ECOUTE ALCOOL  | 0811 913 030                   |
| ECOUTE AMITIE  | 04 76 84 50 58                 |
| ESPACE ECOUTE JEUNES<br>Ecoute, information et orientation des jeunes  | 04 76 23 63 93                 |
| ECOUTE DEUIL Ecoute des personnes endeuillées  | 04 76 03 13 11 ou 0800 840 800 |
| SIDA INFO SERVICE  | 119 ou 04 76 87 60 68          |
| SOS Amitié   | 04 76 87 22 22                 |
| SOS Enfance Maltraitée   | 119                            |

## JANVIER

- SAMEDI 07 : **voeux du maire** à 18 h à la salle polyvalente.
- SAMEDI 14 : sortie de fin d'année de l'**amicale boules** à 8 h 30, salle multisports à la Côte St André.
- DIMANCHE 15 : assemblée générale des **blés d'or**, suivi d'un repas à 12 h à la salle polyvalente.

## FÉVRIER

- SAMEDI 04 : concours de cartes à 14 h à la salle polyvalente organisé par le **sou des écoles**.
- SAMEDI 11 : 16 quadrettes de l'**amicale boules** à 8 h, salle multisports à la Côte St André.
- SAMEDI 11 : Théâtre «Antigone avait raison» proposé par le service d'animation culturelle de la **Communauté de Communes du Pays de Bièvre Liers** à 20 h 30 à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 19 : moules frites par l'**éveil-twirling** à partir de 10 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 26 : repas de l'**A.C.C.A.** à 12 h à la salle polyvalente.

## MARS

- SAMEDI 03 : concours de belote organisé par les **blés d'or** à 14 h à la salle polyvalente.
- SAMEDI 10 : soirée costumée organisée par le **sou des écoles** à la salle polyvalente.
- LUNDI 19 : dépôt de gerbe au monument aux morts à 18 h organisé par l'**U.M.A.C.**
- DIMANCHE 25 : matinée boudins et tripes proposée par l'**éveil et le twirling** à la salle polyvalente à 10 h.

## AVRIL

- DIMANCHE 01 : repas des aînés à 12 h à la salle polyvalente organisé par le **C.C.A.S.**
- SAMEDI 28 : loto organisé par le **sou des écoles** à 18 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 17 : chasse aux oeufs organisée par le **sou des écoles** à 14 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 29 : dépôt de gerbe au monument aux morts à la mémoire des déportés à 11 h organisé par l'**U.M.A.C.**
- DIMANCHE 29 : éliminatoire simple 3 et 4 organisé par l'**amicale boules** à 8 h sur la zone de loisirs.

## MAI

- MARDI 01 : concert de musique et apéritif organisés par l'**éveil et le twirling** à 10 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 06 : l'**amicale boules** organise les 32 simples 4ème division challenge NICLOUD à 8 h ; 32 simples 3ème et 4ème division challenge de l'amicale boules à 9 h ; 32 doubles challenge de la municipalité à 13 h 30 sur la zone de loisirs.
- MARDI 08 : dépôt de gerbe au monument aux morts, armistice 1945, à 9 h 30 organisé par l'**U.M.A.C.**
- DIMANCHE 13 : foire artisanale organisée par le **comité d'animation de Sardieu** dans le village et à la salle polyvalente à partir de 8 h et repas à 12 h.

## JUIN

- DIMANCHE 03 : vente de gâteaux et apéritif organisés par l'**union paroissiale** à partir de 10 h à la salle polyvalente.
- VENDREDI 15 : fête de l'école à partir de 18 h dans la cour de l'**école de Sardieu**.
- SAMEDI 16 : concours de pétanque organisé par l'**éveil et le twirling** à 14 h sur la zone de loisirs.
- LUNDI 18 : dépôt de gerbe à 11 h au monument aux morts «Appel du Général de Gaulle» organisé par l'**U.M.A.C.**
- VENDREDI 22 : fête de la musique organisée par l'**association gymnastique** à 19 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 24 : assemblée générale de l'**A.C.C.A.** à 9 h à la salle polyvalente.
- SAMEDI 30 : OMNIUM secteur déplacement de l'**amicale boules** à Jarcieu.

## JUILLET

- SAMEDI 07 : challenge SEGUIN organisé par l'**amicale boules** à 8 h 30 sur la zone de loisirs.
- DIMANCHE 22 : fête de Sainte Madeleine à l'église organisée par l'**union paroissiale** messe ou assemblée et apéritif offert.

## AOÛT

- SAMEDI 04 : concours de pétanque organisé par les **blés d'or** à 14 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 05 : concours sociétaire mixte challenge du souvenir Michel JURY à 9 h et repas (midi et soir) organisé par l'**amicale boules**. En cas de pluie, cette journée se déroulera à la salle multisports à la Côte St André.
- SAMEDI 25 et DIMANCHE 26 : tir aux pigeons organisé par l'**A.C.C.A.**

## OCTOBRE

- DIMANCHE 14 : portes ouvertes des **blés d'or** à 10 h à la salle polyvalente.
- SAMEDI 20 : assemblée générale de l'**U.M.A.C.** à 17 h à la salle multi accueil.
- DIMANCHE 28 : matinée boudins à 10 h organisée par l'**éveil et le twirling** à la salle polyvalente.

## NOVEMBRE

- DIMANCHE 11 : cérémonie du souvenir au monument aux morts et au cimetière à 9 h 30 avec la participation de l'éveil et des enfants de l'école organisée par l'**U.M.A.C.** suivie d'un apéritif à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 18 : moules frites proposées par le **sou des écoles** à 11 h à la salle polyvalente.
- DIMANCHE 25 : matinée boudins proposée par l'**A.C.C.A.** à 9 h à la salle polyvalente.

## DÉCEMBRE

- VENDREDI 07 : TELETHON (retraite aux flambeaux et soupe à l'oignon) organisé par le **C.A.S.**, le **C.C.A.S.** et les associations à 18 h 30 à la salle polyvalente.
- SAMEDI 08 : TELETHON (paëlla et lâcher de ballons) organisé par le **C.A.S.**, le **C.C.A.S.** et les associations à 10 h à la salle polyvalente.

## COMITE D'ANIMATION DE SARDIEU

### FOIRE DE PRINTEMPS

La foire de printemps a lieu chaque année le deuxième dimanche du mois de mai. C'est un temps fort de notre commune. Si cette manifestation est toujours un moment de convivialité, c'est grâce à vous tous : bénévoles, exposants et organisateurs.



Cette journée est ponctuée par la découverte et la dégustation des produits du terroir. Des animations sont proposées tout au long de la journée avec : château gonflable, promenade en calèche et démonstration de musique avec l'Éveil de Sardieu ainsi que le traditionnel repas de midi.



***Nous vous donnons rendez-vous cette année le dimanche 13 mai 2012.***

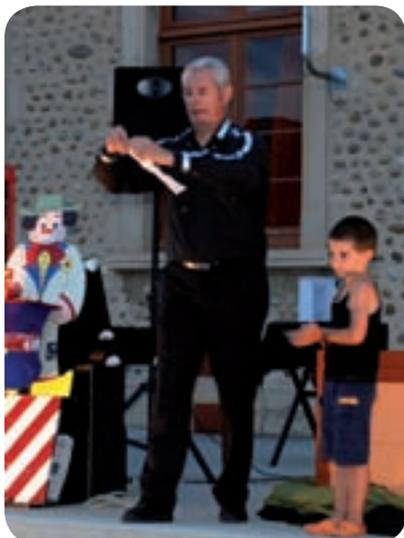
### CENTRE DE LOISIRS

***Le centre de loisirs de Sardieu est agréé et dépend du ministère de la jeunesse et des sports.***

Il permet d'accueillir les enfants âgés de 4 à 12 ans de 14h à 18h, la première semaine des vacances de février et de Pâques ainsi que 4 semaines en juillet.

Le centre de loisirs est un lieu privilégié de vie et d'échanges qui favorise l'épanouissement des enfants. C'est pourquoi l'équipe d'animation propose chaque semaine des thèmes variés avec différentes activités d'expression manuelle et des activités sportives, artistiques et culinaires.





Cette année un spectacle de magie a été offert à chaque enfant ayant participé au centre de loisirs durant les vacances du mois de juillet.

*Les membres du C.A.S tenaient à remercier SONIA et MURIELLE et tous les animateurs pour leur travail et leur sérieux.*



## **TELETHON**

Malgré une météo peu clémente le vendredi soir pour l'ouverture de téléthon, les enfants ainsi que les parents avaient répondu présents pour le défilé aux flambeaux et la soupe à l'oignon confectionnée par l'Eveil de Sardieu. La soirée a été animée par un orchestre bénévole composé de musiciens locaux.

Le samedi était rythmé par le défi sportif avec les enfants de l'école accompagnés par les enseignants, le lâcher de ballons et la traditionnelle paëlla des associations et des commerçants préparée par nos chefs cuistots, sans oublier la vente de gâteaux confectionnés par les parents.

***L*** e téléthon nous a réunis pour cette fête autour d'une cause indispensable à la recherche contre les maladies génétiques.

Cette manifestation a permis de récolter **la somme de 1744 € au profit de l'A.F.M.**

*L'équipe du CAS remercie très chaleureusement tous les acteurs ayant pris part à cette cause.*

L'équipe du C.A.S.



## Centre Communal d'Action Sociale

**L**e CCAS apporte une aide aux familles de Sardieu, dans le domaine social. Cela prend plusieurs formes :

- Une aide financière, en fonction du quotient familial, pour les vacances des enfants. Que ce soit en centre aéré, en camp ou en colonie de vacances (renseignements en mairie). Cette aide a été revalorisée de 3% pour 2012. Selon les années, le CCAS subventionne entre 10 à 20 séjours de vacances.
- Le repas des Aînés, début avril. C'est un des temps forts de la vie du village. Près de 60 personnes de plus de 70 ans participent à un repas servi par les membres du CCAS, dans la salle polyvalente. Repas suivi par une animation. En 2012, le repas aura lieu le dimanche 01 avril (ce n'est pas un poisson ... d'avril !).



- Le colis de Noël. Il est distribué le samedi précédant Noël, aux personnes qui n'ont pas pu participer au repas d'avril. Plus que le contenu du colis et sa présentation, c'est la visite des membres du CCAS qui est souvent très appréciée. Car elle rompt parfois un isolement au cœur de l'hiver. Ce n'est pas que l'apport d'un colis mais c'est aussi un temps d'échanges ...
- L'aide ponctuelle à des familles en difficultés passagères. Aide pour trouver le bon interlocuteur, dans le bon service en fonction du problème rencontré, mais aussi aide alimentaire. Comme annoncé dans le bulletin 2011, les CCAS de 18 communes de Bièvre-Liers ont créé une association «**Aide alimentaire et sociale de Bièvre-Liers**».

Siège : 33, place de l'église, 38870 St Siméon de Bressieux 04 74 79 17 76

Contact : henriette.bruno@hotmail.fr ou 04 74 54 20 36

### Autre organisme d'aide :

Les Restos du Cœur de l'Isère : 670, route de La Côte St André, 38260 Penol 04 74 20 92 24.

**Toutes ces actions ne peuvent se faire sans l'aide du C.A.S. (Comité d'animation de Sardieu) qui verse le bénéfice de ses activités, dont la foire de mai, au C.C.A.S.**

**Cette année encore, des bénévoles présentes depuis longtemps ont décidé de prendre du repos. La responsable et celles qui restent les remercient pour leur dévouement.**

Nous avons donc lancé un appel pour recruter de nouveaux bénévoles et cela a porté ses fruits puisque des lecteurs se sont proposés pour devenir bénévoles à leur tour. Nous leur souhaitons la bienvenue.

## **Bilan.**

Après un petit recul du nombre de lecteurs inscrits et de livres empruntés depuis 2010, nous remarquons que les inscriptions remontent en accueillant des nouvelles familles et surtout des enfants : environ 14 nouveaux lecteurs, adultes et enfants, en plus.

L'équipe des bénévoles est heureuse de les accueillir et nous rappelons que la Bibliothèque Municipale est ouverte au public :

- Mercredi de 14 h à 18 h
- Samedi de 10 h à 12 h



## **Achats.**

Depuis le début de l'année, nous avons acheté de nouveaux livres dans tous les domaines : romans pour adultes, littérature jeunesse, documentaires, policiers, bandes dessinées, livres à large vision (lettres de grande taille pour les personnes ayant une baisse de leur acuité visuelle). Nous rappelons qu'un cahier de suggestions est mis à la disposition du public pour proposer des titres qu'il aimerait trouver dans nos rayons. Nous espérons faire plaisir à tous.



## **Accueil des classes de l'école.**

L'année scolaire 2010-2011 a vu des changements, car, si la lecture faite par des bénévoles pour les classes de maternelle a été maintenue, malgré quelques contraintes. Les classes primaires n'ont pas bénéficié de séances de lecture. En contre-partie, leurs élèves ont pu venir consulter des documents dans la bibliothèque, sous la conduite de leurs enseignants et, parfois, de bénévoles.

**Pour l'année 2011-2012, l'accueil des classes a été légèrement modifié.**

Ce sont les enseignantes de maternelle qui ont souhaité avoir l'aide de parents. Grâce à cette aide, elles viennent avec leur classe entière qui se divise en petits groupes pour un moment de lecture et d'activités autour du livre.



Pour les classes primaires, après la mise en place d'un protocole, nous autorisons les enfants à emprunter un livre par élève.

*Le directeur et son équipe nous ont remerciés pour cette avancée.*

*Faire sortir les livres et donner aux enfants le plaisir et l'envie de lire, c'est l'objectif d'une bibliothèque.*

*Nous espérons attirer d'autres lecteurs.*

L'équipe des bénévoles.



Catherine CHOLLIER

Coordinatrice des bénévoles de la bibliothèque.



**L**a ludothèque itinérante relève de la communauté de communes du pays Bièvre-Liers. Elle propose des animations gratuites autour de jeux pour tous : enfants, adolescents et adultes.

### Elle propose :

- Des jeux de règles pour tous : jeux d'adresse, de stratégie, des jeux du monde, coopératifs ou anciens.
- Des jeux symboliques «pour faire comme les grands» pour les enfants à partir de 2-3 ans.
- De l'éveil et de la manipulation pour les enfants de 0 à 2 ans avec un espace composé de tapis d'éveil et d'objets sensoriels.



### Et selon la place disponible :

- Des jeux d'assemblages : kapla, légos ...
- Des jeux de motricité : petites voitures, piscine à balles ...
- Des jeux de mise en scène : petites figurines, le garage, la ferme...



Durant les deux dernières années, la ludothèque était installée dans les locaux de la bibliothèque municipale. Ce lieu s'est révélé peu adapté : nécessité de déplacer les présentoirs des livres et revues, puis de les remettre en place et surface réduite devant l'affluence. Après le réel engouement des débuts (près de 70 personnes aux premières séances), le nombre de participants s'est stabilisé à environ 30 personnes dans la période 2010 - 2011. Après une convention entre la municipalité et la communauté de communes, la ludothèque s'installe désormais à la salle polyvalente, **certains vendredis, de 15 h à 18 h.**

**Dates prévues en 2012 : 13 janvier, 9 mars, 11 mai, 8 juin, 6 juillet.**

Pour les dates de septembre à décembre 2012, elles seront diffusées dans un dépliant distribué dans les boîtes aux lettres au début de la prochaine «campagne» (septembre 2012 / juin 2013). Les amateurs de jeux les trouveront, aussi, en mairie ou sur le site Internet de la communauté de communes : [www.cc-bievre-liers.fr](http://www.cc-bievre-liers.fr)

Les mineurs de moins de 11 ans doivent être accompagnés par un adulte. Ceux de plus de 11 ans doivent avoir une autorisation des parents, valable pour l'année. La ludothèque n'est pas une garderie : c'est pourquoi les enfants jeunes doivent être accompagnés d'un adulte.

### Appel à des bénévoles.

L'animatrice de la ludothèque, madame Sandrine RIONDET-PERINELLE est secondée actuellement par deux personnes du village pour installer, ranger les jeux et accueillir le public. Cette petite équipe mérite d'être étoffée. Si vous aimez les activités ludiques et souhaitez travailler en équipe, rejoignez les deux bénévoles actuelles.

Merci de prendre contact avec Mme Sandrine RIONDET-PERINELLE pour plus d'informations. Tel : 06 19 08 68 27. Mail : [sandrine.perinelle@cc-bievre-liers.fr](mailto:sandrine.perinelle@cc-bievre-liers.fr)

## Effectifs.

**L'École de Sardieu accueille tous les enfants à partir de 3 ans.**

Cette année scolaire 2011/2012, l'école compte 145 élèves. Ecole maternelle : 13 en petite section (P.S.), 16 en moyenne section (M.S.) et 25 en grande section (G.S.). Ecole élémentaire : 12 en cours préparatoire (C.P.), 18 en cours élémentaire 1ère année (C.E.1) 27 en cours élémentaire 2ème année (C.E.2), 17 en cours moyen 1ère année (C.M.1) et 17 en cours moyen 2ème année (C.M.2).

**Les 8 élèves de C.M.2 de l'an dernier sont passés en sixième.**

## Horaires.

- Matin de 8 h 30 à 11 h 30
- Après-midi de 13 h 30 à 16 h 30.

Ouverture des portes à 8 h 20 et à 13 h 20. Une seule entrée / sortie de l'école par le grand portail.

Les jours de classe sont : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Le soutien scolaire a lieu après la classe jusqu'à 17 h 10 ou 17 h 30, selon le niveau. Cette aide individualisée peut être ponctuelle, tous les élèves ne sont pas forcément concernés.

L'A.F.R. (Association Familiale Rurale) gère la cantine (voir le règlement dans les associations) et organise des garderies le matin et après la classe. Le Sou des Ecoles permet de financer certaines activités scolaires (sorties, matériel). Ces deux associations sont animées par des parents bénévoles qui ont besoin du soutien de tous les parents.



## L'équipe pédagogique.

Elle a été légèrement modifiée cette année : madame BLANCHON remplace madame RUIZ, mutée à sa demande pour une évolution de carrière, et madame SALERNO remplace madame VALUE pour compléter les temps partiels : ¼ de temps pour la décharge du directeur, monsieur CHEVALLIER, et le mi-temps de madame MERCY.

## Répartition des niveaux.

En fonction du nombre variable d'élèves selon les niveaux, cinq classes, sur six, regroupent deux niveaux :

- Madame VEYRON : P.S. et M.S de maternelle,
- Madame BLANCHON : G.S. de maternelle,

- Madame CARRA : C.P. et C.E.1,
- Madame MERCY : C.E.1 et C.E.2,
- Monsieur CHEVALLIER : C.E.2 et C.M.1,
- Madame GROSJEAN-MONNIER : C.M.1 et C.M.2.

En maternelle, mesdames GELAS et HUGONIN, personnels municipaux, aident les enseignantes.

## Vacances scolaires 2012.

- Reprise le mardi 3 janvier 2012 après les congés de fin d'année.
- Congés d'hiver, le 11 février après la classe, reprise le 27 février 2012.
- Congés de printemps, le 7 avril après la classe, reprise le 23 avril 2012.
- Congés d'été, le 5 juillet après la classe, reprise le 4 septembre 2012.
- Congés de Toussaint, le 26 octobre après la classe, reprise le 8 novembre 2012.
- Congés de fin d'année, le 21 décembre après la classe, reprise le 7 janvier 2013.

**Le plus grand événement en 2010 / 2011** fut la création de l'espace de jeux pour les enfants de la maternelle. Cet équipement a coûté 18 000 € dont 6 000 € pour l'assise et le revêtement du sol et 12 000 € pour les jeux. La commune a financé pour moitié cet investissement. Le reste étant assuré par une subvention du Conseil Général de l'Isère, par des apports de l'A.F.R. Cantine et la Coopérative Scolaire et celui très conséquent du Sou des Ecoles.



**Autre innovation :** pour la seconde année, les enfants participent aux conseils de l'école : 5 enfants du cycle 3 (C.E.2, C.M.1, C.M.2) élus par leurs camarades. Ils rencontrent, avant un conseil d'école, toutes les classes depuis la maternelle jusqu'au C.M.2. Ils sont porteurs des remarques et des propositions de l'ensemble des élèves. Cela responsabilise mieux les élèves et leur donne un espace d'expression.

**Un grand projet :** fin mai, début juin 2012, 62 élèves de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) partiront 4 jours en **classe nature** dans le Vercors.



Retrouvez l'actualité de l'école sur le site (voir les archives et ce début d'année scolaire) : <http://www.ac-grenoble.fr/ecoles/bv/spip.php?rubrique174> ou plus simplement «webecole sardieu» en suivant la procédure ou avec le lien à partir du site internet de Sardieu : [www.sardieu.info](http://www.sardieu.info)

Téléphone de l'école : 04 74 20 48 14 E-mail : [ce.0381237n@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381237n@ac-grenoble.fr)

## Cloches et clocher

**L'**an dernier, c'est la construction de l'église et son aspect extérieur qui avaient été évoqués. L'attention, cette année se porte sur le clocher et les cloches.

### **Le clocher : un élément emblématique.**

Dans les villages isérois, et plus largement français, le clocher est un élément emblématique et un point de repère visuel. A Sardieu tout particulièrement, car il n'y a pas de bâtiment élevé. Seule l'usine avait une construction de deux étages qui abritait une cuisine, un réfectoire et des dortoirs pour les ouvrières qui n'habitaient pas à Sardieu. Cet «internat» est actuellement transformé en une copropriété de six appartements. Mais situé à Poinponnier, soit en bas de la terrasse qui porte le village, ce bâtiment ne concurrence pas l'élancement du clocher. De plus, l'église construite au bord de la terrasse bénéficie d'une dénivellation de près de 30 m (entre l'altitude du village et celle de Poiponnier). Pour qui vient du Sud, l'église est «en majesté» avec sa hauteur totale de 29,20 m, rehaussée par le dénivelé du coteau. Le clocher est visible de toutes les parties du village qui s'étend au nord (Videau, Bessey), à l'est (Landron) et à l'ouest (Perroche). Le clocher, lui-même, a une hauteur de 15,30 m pour 4,60 m de côté, à sa base.

### **Le clocher de Sardieu est constitué de trois éléments :**

- **Une base** assez élancée qui a la forme d'un parallélépipède à base carrée, centré dans l'axe de la façade. Chaque face comporte une double ouverture terminée par deux arcs de «plein cintre» (en demi-cercle). Ces ouvertures sont dotées de claires-voies : quatorze planches placées obliquement pour rabattre le son des cloches vers le sol. Le terme technique qui les désigne, «abat-son», dit bien leur fonction. Dans cette partie, sont logées les cloches et le mécanisme d'horlogerie.



les «abat-son» au niveau des cloches

- **La flèche.** Elle est une pyramide à quatre faces, avec à chaque coin, une petite pyramide à base triangulaire. C'est la proportion entre ces petites pyramides et la flèche, elle-même, qui donne toute son élégance au clocher. Sur chaque face de la flèche, il y a un cadran d'horloge situé au dessus d'une petite fenêtre fixe à deux vitres. Aux deux tiers de la flèche, il est une ouverture circulaire, sur chacune des faces. Cette ouverture permet la regrettable présence salissante de pigeons !



Vue de l'intérieur de la flèche

La charpente de la flèche a été faite par J. VALLET, charpentier.

- **La croix.** Elle comporte trois éléments superposés : un globe métallique symbolisant la Terre, la croix elle-même et la girouette en forme de coq, animal emblème de la France. Un quatrième élément a été ajouté, sans connotation religieuse ou patriotique : le paratonnerre ... sans signification mais fort utile !

## ***Heurts et malheurs du clocher.***

### ***La foudre a frappé par deux fois le clocher.***

- En septembre 1922. La croix initiale a été brisée. Elle était en pierre. Elle avait une forme particulière. C'était une croix «grecque» (égalité de longueur entre chaque branche) avec, en son centre, une boule de pierre. Il y avait quatre bras horizontaux. Ce qui permettait à un observateur, quelque soit sa position, de visualiser une croix avec deux branches horizontales. Il n'y avait pas de girouette. La croix était surmontée par un «limbe» en forme de couronne se détachant sur le ciel, rappel du paradis, séjour des justes.

La municipalité, alors présidée par Joseph ROLLAND (maire) et Victor VILLAZ (adjoint), a fait placer au sommet du clocher l'actuelle croix. Elle fut réalisée, en fer, par un artisan du village : monsieur Louis ABEL qui travaillait le métal. Son métier était désigné par le terme de «ferblantier».

La nouvelle croix, bénie par le curé VIVIER, fut placée par le maçon MAILLARD, dit «le Parisien» qui eut à construire l'échafaudage.

- Le 18 juin 1948, lors d'un très violent orage, la foudre abattit la croix et pulvérisa la pointe de la flèche sur un mètre et demi. Il se raconte qu'une habitante du centre du village remontait le Chemin Neuf avec sa vache lorsqu'une nuée de briques s'abattit à ses pieds. Belle frayeur ...

Il se dit que l'ensemble métallique de la croix s'est fiché dans la cour de l'école. D'autres récits disent la chute de la croix devant les marches d'accès au porche ...

De mémoire des anciens du village, une protection du clocher étêté a été rapidement placée pour éviter des infiltrations dans le reste de la flèche.

Il est une trace de cet épisode dans une délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 1948. Le maire, Justin CATTIN, informe le conseil de ses démarches auprès de la compagnie d'assurances «La Providence», de la venue de deux ingénieurs experts de la Société GALTIER Frères de Lyon et des propositions de prise en charge par l'assureur. Les sommes sont de 5184 Francs pour l'expertise et 59 616 Francs pour la réparation. Ces sommes ont été estimées suffisantes et acceptées par le conseil.

Mais, il n'est pas fait mention du chantier de réparation (maçon, dates).

La reprise de la partie supérieure de la flèche se voit : les briques remplacées n'ont pas la patine de celles qui sont d'origine : elle sont légèrement plus rouges.

## Réparations.

Les premières réparations signalées dans les archives municipales sont celle des quatre petites pyramides triangulaires à la base de la flèche (appelées «ailerons») par une décision du conseil municipal du 2 août 1922. Il y a des problèmes d'étanchéité pour les «ailerons» et les cadrans de l'horloge. C'est le maçon MAILLARD (cf. ci-dessus) qui est requis pour 50 Francs par jour pour deux hommes.

- Février 1984, l'horloge est en panne. Deux techniciens de deux sociétés différentes sont sollicités pour un diagnostic. Tous deux décrètent que c'est irréparable. Le mécanisme est remplacé. Il faut remonter régulièrement. Il n'est pas encore question d'électrifier l'horloge. Ce qui est fait depuis la guerre par M. Lucien OGIER, puis par Jean-Claude TIGNEL. Ce travail se fait une fois par semaine et donne lieu à une petite rémunération. Les sonneries des heures et des demies sont déclenchées mécaniquement.



Mécanisme de l'horloge mécanique

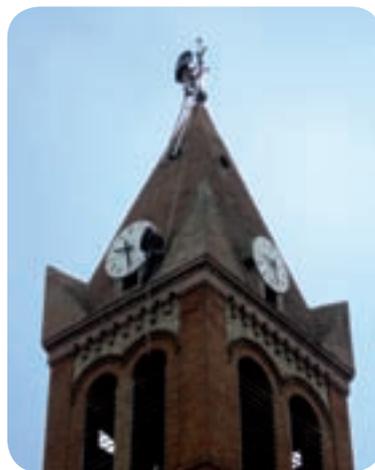
- En août 1984, il apparaît que la flèche du clocher n'est plus étanche et que cela menaçait la charpente. La municipalité (maire Paul BERT) sollicite des devis à deux entreprises spécialisées «ès clocher». La société PEYRON de Villeneuve de Marc propose de couvrir la flèche de tuiles «écaille», pour 315 476 francs. La Société Annécienne d'Équipement (S.A.E.) présente le projet de refaire tous les joints entre les briques avec un ciment spécial dit «ciment colle» pour 163 300 francs. Le conseil municipal choisit le devis le moins cher avec une demande de subvention au département. En septembre, le devis est confirmé et les travaux programmés au printemps 1985.

- Fin 1989, après un gros orage, l'horloge mécanique est en panne. La décision est alors prise d'électrifier l'horloge et les sonneries. La Société Annécienne d'Équipement se voit confier les travaux. C'est une horloge à quartz qui est installée : la dernière technologie horlogère ! La S.A.E. a aussi un contrat de maintenance annuelle pour les cloches, les moteurs de sonneries, l'horloge et les cadrans pour 1091,12 Francs et un autre contrat quinquennal pour le paratonnerre pour 853,92 Francs. Ce paratonnerre qui était déclaré ne plus être conforme à la réglementation depuis une inspection d'octobre 1986 ... est remis aux normes. Les travaux se font en janvier 1990. Et le clocher est «moderne» ! La S.A.E. continue à faire la maintenance de l'horloge et des sonneries.

- 2004. Mise en lumière du clocher. Une simple lampe (puissante) au sodium donne une lumière jaune à l'intérieur, au niveau des cloches.



Travaux acrobatiques mais sécurisés.



Girouette et paratonnerre

- Dernière intervention acrobatique. Le paratonnerre est changé dans l'été 2007 par la S.A.E. Cela a nécessité la dépose de la girouette et sa réinstallation.
- 2011. Nouvel appareil électronique pour régir l'horloge et toutes les sonneries. A côté des anciens appareils, il apparaît minuscule !



L'appareil électronique dans la sacristie.

## **Les cloches : des sonneries très présentes.**

Les cloches scandent les journées en sonnant les heures, les demies (de jour et de nuit), les Angélus (7 h, midi, 19 h), et les cérémonies. Les messes ne sont plus hebdomadaires depuis la réorganisation des paroisses de Bièvre-Liers en septembre 2001. Le prêtre célèbre l'office dominical selon un calendrier tournant entre les 17 «clochers» (1) de la paroisse Sainte Marie de Bièvre-Liers. Sardieu accueille plusieurs messes par an qui rassemblent les pratiquants du canton. Il y a, lors d'une messe, deux volées de cloches, en début et en fin de l'office. Elles sonnent aussi pour les mariages religieux, les baptêmes et les funérailles. Pour les obsèques, les angélus sont suivis par le «glas» qui débute par le tintement lent de la cloche la plus grave (le «bourdon») avant que peu à peu les autres cloches le rejoignent pour terminer dans un rythme plus rapide et des sonorités moins tristes. La sortie du cercueil de l'église à l'issue de la cérémonie est accompagnée par un assez long concert de cloches.

Un usage disparu : le «tocsin» avec le battement rapide d'une cloche. Cette sonnerie très particulière annonçait des malheurs comme une déclaration de guerre (ce qui fut le cas en 1914 et 1939) ou un incendie. Le tocsin a sonné pour la dernière fois pour le grave incendie qui ravagea en 1962 la ferme FRECHAT dans la Plaine.

(1) Depuis la fusion des paroisses anciennes (une par village) dans la paroisse «cantonale» Saint Marie de Bièvre-Liers, les anciennes paroisses sont appelées «clocher» : Clocher d'Arzay, de Semons... et de Sardieu.

## *Les cloches : prénommées, bénies et parrainées.*

Les cloches, considérées comme les voix de la communauté religieuse, sont personnalisées. Elles ont un prénom, un parrain et une marraine et elles sont bénies (le terme de «baptême» est souvent utilisé) avant d'être placées dans le clocher.

- «Marguerite» tinte en Si bémol. Poids : 292 kg, diamètre 71 cm, fondeur ROSIER. Elle date de 1824 et provient de l'ancienne église. Parrain : M. PION, adjoint au maire. Marraine : Marguerite DESCHAMPS. Bénédiction par le curé VAUDAINE.
- «Françoise-Thérèse» sonne en Do. Poids 192 kg, diamètre 60 cm. Il n'a pas été possible de retrouver le nom du fondeur que ce soit sur la cloche ou dans les archives. Elle date de 1952. Parrain : Robert NICOUD, marraine : Françoise JACQUET. Bénédiction, le 9 novembre, par l'évêque de Grenoble, Monseigneur CAILLOT, curé : Paul RIVOLLET.



De fait, le bronze de cette cloche vient d'une cloche antérieure (1824 ?) qui sonnait faux depuis les deux explosions en Burettes les 23 novembre 1923 (5 morts) et 24 décembre 1923 (4 morts).

- «Jean-Marie», le bourdon donne le La. Poids 495 kg, diamètre : 85 cm. Fondeur PACCARD (Annecy). Pas de parrain et de marraine (suite au concile de Vatican II – octobre 1962 / décembre 1965 - qui avait simplifié les cérémonies catholiques). Bénédiction, le 11 octobre 1981, par le curé Charles ORELLE.

Cloche Françoise-Thérèse

## *«Sonner les cloches» : jeu de cordes ...*

Avant l'électrification des sonneries (cf. ci-dessus), c'est avec du muscle et en tirant sur des cordes que les cloches étaient mises en branle. Ces grosses cordes pendaient dans le porche de l'église, au dessous du clocher. Le plafond du porche - vestibule était percé pour le passage des cordes. Ces trous ont été obturés.

Pour les cérémonies religieuses, les enfants de chœur tiraient sur les cordes. C'était parfois un jeu en se laissant soulever et ramener à terre par les cordes ! Les angélus et les glas revenaient à la famille MEARY-DUBOIS, sonneurs de père en fils (Romain, puis Georges).



**Sources :** Documents Union Paroissiale, Victorin VIAL et souvenirs de Sardieurots.

## La vie sociale à Sardieu dans les années cinquante

par André Baratier-Buisson

### *Première partie*

#### *Une vie collective centrée sur le village.*

##### *Se déplacer.*

Il faut bien imaginer la situation d'alors, très différente de ce que nous connaissons depuis le milieu des années soixante où a eu lieu un basculement vers la «modernité». Très peu d'automobiles, pas de télévision, le téléphone réduit à la cabine installée au Café OGIER. Pour se déplacer, il y avait la marche à pied, les bicyclettes et les carrioles à cheval (des «calèches» rustiques à deux ou quatre roues avec à l'avant un siège pour le cocher et un passager, à l'arrière une plateforme, avec deux bat-flanc latéraux et un hayon arrière, où pouvaient être mis des bancs).



Les transports en commun existaient. Mais la voie ferrée Rives – St Rambert d'Albon avait perdu peu à peu ses wagons de voyageurs d'avant la guerre. De même le «tram» Lyon – Roybon à voie métrique, appelé «Tacot», qui passait à La Côte St André (par la rue de la République) n'avait pas repris du service après la guerre, remplacé par des autocars. Il reste de rares traces de ce «tram» : une gare à l'entrée de Semons, transformée en habitation et la rampe entre le carrefour du Rival et la terrasse de St Siméon de Bressieux, à gauche de la route départementale 71. Sardieu était concerné par une ligne de cars. La société GROSJEAN, d'Annonay, exploitait une liaison quotidienne entre Annonay et Grenoble avec un arrêt sur la place du Village (café BRENIER). Aller vers Grenoble à midi et retour vers 15 h 30 : ce qui ne permettait pas de faire des courses ou des démarches au chef-lieu du département. Pour cela, il fallait passer la nuit à Grenoble.



A la fin des années cinquante, les deux cycles se sont motorisés : apparition du Vélosolex et des vélomoteurs (Mobylette, Motobécane ...). Mais ils ne permettaient pas de faire de longs déplacements. L'épicerie, sur la place du village, tenue par madame MEARY-DUBOIS, s'est dotée d'une pompe à essence manuelle pour la vente du «mélange» d'essence et d'huile nécessaire aux moteurs à deux temps.

## *Marché et foires.*

Pour le marché de La Côte St André, le jeudi, un car, propriété de M. BONNETON, venait de La Côte par Poinponnier et le village pour transporter essentiellement des fermières chargées de volailles et d'œufs à vendre sous la halle. Le marché ouvrait à 8 heures au son d'une cloche agitée par un employé municipal côtois et fermait à midi. Donc, ce car passait tôt le matin et revenait après la fermeture du marché. Ce service existait pour les foires de La Côte St André, assez nombreuses : celle «des Rois» début janvier, celle du 15 août, celle du 24 septembre et la plus importante, celle de la Saint André, fin novembre. Au marché habituel, s'ajoutaient des marchands de vêtements, de quincaillerie, de petit matériel agricole ... et des maquignons. Le bétail était attaché place St André. Les chaînes qui demeurent toujours le long du mur de soutènement du parvis de l'église, au sud et à l'ouest, témoignent de ces foires aux bestiaux. Les foires étaient très fréquentées et les cafés de la ville, aussi ... par les hommes, bien sûr.



Habitants de Sardieu à Beaucroissant

La grande sortie de l'année était la traditionnelle foire de Beaucroissant, le 14 septembre. C'était essentiellement une foire de bestiaux, surtout des bovins et des chevaux. Il y avait des camelots et quelques manèges. Mais ce volet était encore peu développé. Les Sardieurots achetaient de l'ail et des melons dont la culture était limitée dans les potagers de la Bièvre. C'est à bicyclette ou en carriole qu'on allait à Beaucroissant.

L'entreprise GARNIER, de La Côte St André, a proposé, au cours de la décennie cinquante, un transport par autocar vers Beaucroissant. Ce service a perduré jusqu'en 1980.

Une (petite) foire à Sardieu. La veille de l'Ascension, donc un mercredi, des marchands s'installaient sur la place du village : vêtements, vaisselle, instruments de cuisine, mais aussi des légumes... car les potagers n'étaient pas encore en pleine production.



Car Garnier, années cinquante

## *Une campagne ouverte au monde, malgré tout.*

Les voyages vers Lyon ou Grenoble étaient longs et rares. Il est vrai qu'il n'y avait peu de nécessités de se rendre dans ces villes. Les horaires des cars imposaient d'y passer la nuit. En raison de l'exode rural important entre les deux guerres et après 1945, beaucoup de familles du village avaient des parents en ville, surtout à Lyon. Ces citadins gardaient des liens avec Sardieu et revenaient au village. En particulier, les enfants retrouvaient

des grands parents ou des oncles et tantes pendant les vacances scolaires d'été. Le monde rural n'était pas coupé du milieu urbain. Mais c'était les citadins qui venaient à la campagne et apportaient des usages, des objets ou des idées nouvelles.

La grande ouverture vers «l'ailleurs» était, pour les hommes, le service militaire. Rupture majeure avec la vie rurale et immersion temporaire dans un autre univers, même si c'était au travers de la vie de caserne. Le départ pour l'armée était presque toujours la première expérience d'un voyage en train.

Le contact avec l'extérieur se faisait aussi par la radio et les journaux. Les postes de réception radiophonique étaient assez répandus. Le transistor n'existant pas, les appareils étaient fixes, difficiles à bien régler avec des lampes à galène. Le «Dauphiné Libéré», remplaçant à la Libération «Le Petit Dauphinois», était lu dans toutes les maisons.

Ainsi, comme beaucoup de villages ruraux, Sardieu n'était pas coupé du monde. Mais les conditions de déplacement renforçaient la nécessité de «vivre ensemble» dans le cadre de la communauté villageoise.

## **La vie religieuse.**

La pratique religieuse était forte sans être générale. Les messes lors des grandes fêtes catholiques étaient les plus suivies : Rameaux, Pâques, Ascension, Pentecôte, Assomption, Toussaint et Noël (avec messe à minuit). Il y avait d'autres temps forts avec des fêtes donnant lieu à des processions.

## **Les Rogations (du latin Rogatio : demande).**

Ce sont des processions de supplication instituées au Vème siècle destinées à attirer la bénédiction divine sur les champs et les troupeaux. A Sardieu, les trois journées précédant le jeudi de l'Ascension, chaque matin dès 6 h 30 des processions partaient vers les croix du village (place de l'Ardelier, Perroche, ancienne maison Pollier) et de Poinponnier (carrefour principal et maison Janin, cette croix plaquée à un mur a disparu). Au pied de chaque croix, des personnes pieuses dressaient des autels fleuris appelés «Reposoirs» devant lesquels des prières étaient dites et des cantiques chantés. Dans les années cinquante, ces processions matinales ont cessé. Il est resté la coutume des croix en bois et ornées de paille tressée. Ces croix bénies pendant la messe de l'Ascension étaient ensuite placées en limite des champs de blé pour attirer la protection divine.



Perroche



Poinponnier

## La «Fête Dieu» ou Fête du Corps du Christ, de l'Eucharistie.



A l'Ardelier

Célébrée le deuxième dimanche suivant la Pentecôte, cette fête avait été instituée en 1264 par le pape Urbain IV. A Sardieu, elle prenait la forme d'une procession partant de l'église pour se rendre place de l'Ardelier. Au pied de la croix située à côté du lavoir (actuellement le local des congélateurs), Marie VERRET, pieuse demoiselle demeurant à proximité, dressait un reposoir richement drapé de tissus blancs et très fleuri. La procession était dirigée par le curé en habits sacerdotaux portant l'ostensoir en or avec l'hostie consacrée.



Un ostensoir

Il était précédé par les enfants de chœur en soutane rouge avec un surplis blanc s'arrêtant à la taille. Quatre hommes portaient un dais en soie au dessus du prêtre. Ensuite, venaient les enfants et les paroissiens. Avant l'arrivée des sœurs Trinitéennes au Videau (ancienne maison Bourde), les filles portaient des bannières religieuses et les garçons avaient des paniers emplis de pétales de fleurs (surtout pivoinés et roses). Les religieuses ont fait évoluer les rôles : les bannières revenant aux garçons, les filles vêtues

de clair, portant des serre-têtes fleuris et des paniers décorés de dentelle en bandoulière avaient la charge de lancer les pétales le long du parcours. Les serre-tête et la décoration des paniers avait été une autre initiative des religieuses.



Fillettes et enfants de chœur parés pour la Fête-Dieu

La procession marquait des arrêts au signal d'un enfant de chœur doté d'un claquoir bruyant. A chaque arrêt de la procession, les filles comme les garçons faisaient des chorégraphies répétées après l'école. Dans les dernières années de cette «Fête Dieu», une dizaine de garçons étaient munis d'encensoirs qu'ils agitaient à chaque halte de la procession. Prières et cantiques se succédaient, à l'aller comme au retour.



L'encensoir de la sacristie de Sardieu

## La première communion.

Tous les enfants allaient au catéchisme, même ceux appartenant à des familles peu pratiquantes. A l'âge de 12 ans, les jeunes accédaient au sacrement de la Communion. Le dimanche de la Première Communion, ou Communion solennelle, était précédé par une retraite : trois jours de prières et d'enseignement religieux dispensés par le curé et un prédicateur extérieur. Les enfants concernés étaient dispensés d'école. La Première Communion était une cérémonie religieuse (Messe et Vêpres), mais aussi une fête familiale tout comme un passage entre l'enfance et l'adolescence. Les filles portaient de longues robes blanches avec dentelles et rubans. Elles arboraient un long voile fixé à un bonnet. De «petites mariées» !



Premières communiantes, début des années cinquante

Les garçons arboraient leur premier costume avec au bras gauche un brassard blanc.

C'était aussi la première cravate ou le premier nœud papillon.

La journée était marquée par une messe très suivie et co-célébrée par le curé et le prédicateur. Un photographe de La Côte St André immortalisait le groupe des communiantes sur les marches de l'église. Certaines familles faisaient photographier leur enfant dans un studio de photographie à La Côte St André. Le repas de midi était particulièrement abondant avec des mets recherchés. Il rassemblait la famille élargie (grands parents, oncles, tantes, cousins ...). A cette époque, l'usage d'un cadeau s'est répandu : les jeunes communiantes et communiantes recevaient leur première montre et/ou un stylo-plume offerts par le parrain et la marraine. En fin d'après-midi, retour à l'église pour un nouvel office : les Vêpres.



Premier communiant, 1958

## La confirmation.

C'était une cérémonie de renouvellement de la profession de foi dans la religion catholique. Elle se tenait un an après la Première Communion, en mai ou en juin. L'office était conduit par l'évêque. Pour que l'agenda soit tenu, les jeunes concernés étaient réunis par canton le dimanche ou un jour de semaine.

L'église de Sardieu a vu se tenir cette cérémonie avec la présence de l'évêque de Grenoble. La date n'a pu être retrouvée (1955 ?). Sa présence avait impressionné les paroissiens : grosse berline avec chauffeur, mitre, crosse, grosse bague avec une améthyste et riches habits sacerdotaux.

## La Kermesse.

Ce n'est pas, à proprement parler, un événement religieux mais une festivité organisée par le curé, les paroissiens et, après leur installation à Sardieu, par les religieuses. Un dimanche d'été, l'après-midi, les familles se rassemblaient dans le pré des religieuses. Des jeux étaient organisés : course en sacs, tir à la corde, pêche à la ligne (de petits jouets), jeux d'adresse (lancer de petites balles dans des pyramides de boîtes de conserve – vides, bien sûr). Il se buvait du café et du vin mousseux à des tables à l'ombre. Des paroissiennes avaient fait des gâteaux. Le soir, il était possible de se restaurer. Le repas était fait par les religieuses et les paroissiennes, sur place.

La kermesse permettait de récolter des fonds pour l'entretien de l'église. Si, selon la loi de séparation des Eglises et de l'Etat (1905), le bâtiment appartient à la commune qui doit l'entretenir, mais les meubles, le chauffage, la décoration ... reviennent à l'Union Paroissiale (conseil de gestion qui assiste le curé pour les questions matérielles). Cette association Loi 1901, avait déposé ses statuts le 18 mai 1967 à la sous-préfecture de Vienne. Elle succédait à l'Association d'Education Populaire (A.E.P.) fondée en 1931 qui avait des activités culturelles sous l'égide du curé : théâtre, cinéma et l'embryon de la batterie-fanfane qui deviendra «L'Eveil» en devenant autonome de l'A.E.P. Cette A.E.P. succédait à la «Fabrique» mise en place en 1905.

## Les étapes de la vie.

Elles étaient souvent marquées par des sacrements religieux.

### Naissance.

Sauf cas exceptionnel (grossesse difficile), les accouchements se faisaient au domicile familial. Une sage-femme de La Côte St André, madame COUTURIER, conduisait le «travail», aidée par des parentes ou des voisines alertées. Comme le téléphone était rarissime, entre l'appel à la sage-femme depuis le poste téléphonique public (café OGIER) et l'arrivée effective de la sage-femme, en voiture à cheval ... l'enfant pouvait être né.



Ensemble de baptême : robe, manteau et bonnet

A cette époque, il n'y avait pas de naissance hors mariage. Si une naissance s'annonçait sans passage devant le maire et le curé, la noce était vite organisée. Tout le village supposait la situation. Mais, l'honneur était sauf ... au prix de cancans malveillants. Sinon, la future «fille-mère» quittait le village, le plus souvent pour Lyon ou Grenoble, et était hébergée par des parents. L'opprobre public pesait sur les enfants naturels et leurs mères.

### Baptême.

Etape incontournable, y compris dans les familles peu assidues à la messe dominicale. Les enfants étaient baptisés quelques semaines après leur naissance. Le baptême se faisait un dimanche, après la messe, en présence de toute la famille et bien sûr du parrain et de la marraine. Ceux-ci étaient choisis dans la famille proche. Le bébé était

revêtu d'une robe en dentelle blanche y compris les garçons. C'était l'occasion d'un bon repas en famille. L'usage du cadeau offert par le parrain et la marraine était répandu : un gobelet en argent pour les plus aisés, sinon une médaille religieuse.

## *Mariage.*

Hormis, en certaines circonstances (cf. ci-dessus), les épousailles étaient précédées par des fiançailles (avec, bien sûr, la bague de fiançailles). Les mariages «de raison» (ou d'intérêt) étaient rares. Mais les parents craignaient les mésalliances et étaient vigilants, surtout envers leurs filles dont les sorties étaient plus limitées et surveillées que celles des garçons. La réputation d'un «joli-cœur» n'était pas une mauvaise réputation ... tant que l'honneur des demoiselles séduites était respecté !



Une noce pause pour le photographe. A noter le décor (branchages et guirlandes)

Une noce était un grand événement dans la famille proche et lointaine mais aussi dans le quartier. Les voisins, surtout les voisines confectionnaient des guirlandes de papier blanc : des chaînes d'anneaux ou des feuilles de papier à cigarettes attachées à une ficelle. Ces guirlandes décoraient la cour de la maison des parents de la mariée. Cette cour était bien nettoyée et ornée de branchages à la porte principale et au portail. Ces guirlandes couraient aussi tout le long du parcours de la noce, accrochées aux clôtures et aux maisons. La noce allait en cortège vers la mairie et l'église. Cortège, à pied, même s'il fallait faire un trajet assez long (depuis la Plaine, par exemple). Mais les habitants de Sardieu étaient entraînés à la marche à pied ! En tête du cortège, la mariée au bras de son père, suivie des demoiselles d'honneur chargées de tenir la traine du voile. En fin de cortège, le marié au bras de sa mère, précédé des garçons d'honneur.

Le passage devant le curé était inévitable. Il n'y a pas le souvenir de mariage uniquement civil dans les années cinquante, à Sardieu. La cérémonie à la mairie était «bon enfant». Les «OUI» prononcés, le livret de famille remis par le maire et le registre matrimonial signé par les mariés et les témoins, le cortège se reformait dans le même ordonnancement. A l'église, le mariage avait plus de pompe : harmonium, cantiques, bouquets à foison, musique de circonstance pour la sortie de la noce, la mariée étant enfin au bras de son époux. La cérémonie du consentement des époux avec échanges des alliances et de leur bénédiction se faisait assez souvent au cours d'une messe. Tous les invités étaient sur leur «trente et un». Il n'était point besoin d'être formellement invité pour assister au mariage religieux. La mariée était obligatoirement en blanc, avec un voile fixé par un diadème et elle tenait un bouquet. Pour le marié, costume, cravate et ... gants clairs. A la sortie de l'église, la noce posait pour un photographe venu de La Côte St André et des dragées blanches étaient distribuées aux personnes présentes, surtout aux enfants. La sortie de la noce était marquée par des coups de fusil tirés en l'air.

Les tireurs de coups de fusil étaient reçus dans la famille de la mariée, avant le grand repas de la noce pour un apéritif avec des gâteaux.

Tout mariage comportait un grand repas, parfois deux, si le mariage se faisait le matin. Repas bien arrosé et accompagné de chansons, parfois un peu lestes. La tradition de la jarretière de la mariée se pratiquait, mais pas systématiquement. Les jeunes hommes invités s'ingéniaient, sous la table d'honneur, à arracher un ruban entourant un genou de l'épouse. Le ruban pouvait être mis aux enchères ou découpé en petits morceaux distribués aux invités.

Autre tradition, elle, très observée : la fuite des mariés et de leur recherche par les jeunes de la noce. Passé minuit, les mariés cherchaient à s'esquiver (elle, sans son voile). Les participants les retenaient un certains temps mais les laissaient partir. Les jeunes mariés gagnaient une maison amie, à pied ou à bicyclette. Là une chambre les attendait pour la nuit de noce.

Pendant ce temps là, les invités préparaient un pot de chambre empli de vin mousseux où trempaient des «biscuits à la cuillère». Le pot était orné «d'éléments», assez réalistes, en chocolat noir. Ce vase était orné sur le fond intérieur d'un œil ! Empli de sa mixture, c'était «la chichiôle». A la fin de la nuit, les anciens et les parents restaient pour, enfin, du repos. Mais, les jeunes partaient à la recherche du nouveau couple, en chantant et en faisant beaucoup de bruit. Ils allaient dans les maisons amies, réveillaient tout le monde et faisaient boire aux adultes de la mixture, peu ragoûtante, mais agréable en bouche, du pot de chambre.



Il y avait toujours une grand'mère ou une parente qui savait où le couple se trouvait. Et à l'aube, les mariés étaient découverts, souvent mis hors du lit. Mais comme les visiteurs étaient attendus, les jeunes époux étaient sagement en chemise de nuit. La décence était sauve ! Bien sûr, il restait un peu de mixture au fond du pot de chambre que les deux héros de la noce devaient boire complètement.

## *Autour du mariage, cinq autres traditions.*

### ***La distribution des dragées.***

Dans les semaines précédant la noce, les fiancés étaient reçus dans les familles amies et apparentées. Ils offraient un paquet de dragées dans un sachet en tulle. Ils se voyaient offrir du gâteau et des boissons : café, liqueur sucrée et, pour les hommes : du vin. Les cadeaux aux mariés avaient disparu, ou presque, pendant la seconde guerre mondiale en raison des restrictions qui portaient même sur la vaisselle. Cet usage s'est rétabli, peu à peu, après la Libération au fur et à mesure d'un retour à une économie moins contrainte. Le recours aux «listes de mariage» déposées chez des commerçants de La Côte St André n'existait pas encore. Les familles qui voulaient offrir un cadeau (joli, mais utile) : vaisselle, équipement de cuisine se renseignaient auprès de la mère de la fiancée.

### ***L'enterrement de la vie de garçon.***

Cette tradition s'est perpétuée et même étendue aux filles. Mais dans les années cinquante, elle était tout autre que ce qu'inventent aujourd'hui les amis des futurs mariés. Donc, seuls les garçons étaient concernés. Une semaine avant le mariage, le fiancé était bruyamment promené dans tout le village par ses amis de son âge. Il était véhiculé dans une petite charrette à bras appelée en patois «barco» (charrette trop petite pour être tirée par un cheval, donc tirée et poussée) emplie de paille. Il y avait des haltes dans les cinq cafés de Sardieu (2 à Poinponnier et 3 au village), arrêt boisson, bien sûr. Après tout un après-midi de chants, de plaisanteries, c'était le retour dans la famille du héros du jour. Et «l'enterrement» se terminait par un repas offert par les parents aux participants.

### ***Le charivari.***

C'était un énorme chahut fait devant la maison d'un veuf qui se remariait. Tout ce qui pouvait faire du bruit était utilisé: casseroles battues par des louches, couvercles de lessiveuse et même des rouleaux métalliques, ceux qui servaient à tasser les blés en mars. Et pour faire plus de bruit, les rouleaux étaient emplis de cailloux. Le vacarme ne cessait que lorsque l'heureux veuf consolé offrait à boire aux participants. Cette tradition s'est éteinte dans les années soixante.

### ***Les «fantômes».***

Avant les fiançailles officielles, il y avait un temps où un jeune homme «fréquentait» sa future promise. Tout le village connaissait ce projet d'accordailles et surveillait l'avancée de la romance. Hélas, il arrivait que tout s'arrête en cours de route. La jeune fille pouvait mettre fin à la relation pour préférer un autre parti. Le jour de la noce de la demoiselle, les bons amis du jeune homme confectionnaient un mannequin en toile empli de paille. Ils vêtaient ce mannequin de vêtements féminins, y compris les sous-vêtements, le coiffaient d'une perruque et lui peignait un visage.

Et de nuit, accrochaient ce mannequin (appelé «fantôme») à un poteau électrique ou dans un arbre, près du domicile de l'abandonné. Les plaisantins ne décrochaient le «fantôme» que contre un repas !

## ***Le remerciement pour les guirlandes.***

Quelques jours après la noce, la famille de la mariée invitait toutes les familles qui avaient contribué au décor de la cour de la maison et sur le parcours du cortège. Petite réception en soirée avec gâteaux, tartes et boissons.

## ***Funérailles.***

Les hospitalisations étaient rares. Elles ne concernaient que les maladies graves et les opérations chirurgicales. Les habitants de Sardieu fréquentaient surtout l'hôpital de Voiron, secondairement celui de Vienne. Seuls les cas difficiles étaient traités à Lyon. Ainsi, la grande majorité des décès avaient lieu à domicile. Hormis lors des morts subites, les familles faisaient appel au prêtre pour l'administration au mourant du sacrement d'Extrême Onction.

C'était un moment douloureux pour les familles, mais aussi pour les proches, les voisins. Et si la personne était très appréciée ou si la famille était très estimée, c'est tout le village qui participait au deuil. Le glas, succédant à l'angélus, matin midi et soir, informait d'un décès. L'usage de l'avis de décès publié dans le «Dauphiné Libéré» était répandu et portait le délai de l'ensevelissement à au moins deux jours après le décès, le temps de la parution.

Les habitants du village se rendaient dans la famille frappée par un décès pour des visites de condoléances dès l'annonce de la mort. Le corps revêtu de ses plus beaux habits, après la toilette mortuaire, était exposé sur un lit, les mains jointes sur un crucifix, dans la salle de réception de la maison. Très généralement, au rez de chaussée, il y avait deux grandes pièces de part et d'autre de l'entrée : une pièce où l'on vivait, cuisinait, mangeait et une autre plus décorée (tapisserie) avec des meubles plus imposants et qui servait aux grandes occasions (repas de fête). Les visiteurs marquaient un temps de silence devant le trépassé, priaient et bénissaient avec une petite branche de buis (celle bénie aux Rameaux et conservée dans chaque maison) trempée dans l'eau bénite. Ce n'était que allées et venues jusqu'à la nuit. Puis, les proches veillaient une partie de la nuit autour du corps.

Le lendemain, il était procédé à la mise en bière. Les cercueils étaient fabriqués à Sardieu par monsieur Amédée SEGUIN, artisan charron, dont l'atelier et l'habitation se trouvait au début du chemin du Videau, avant la mare. Après sa retraite, c'est monsieur Félix CHANOZ (atelier au Landron) qui a fabriqué les cercueils. La mise en bière était faite par monsieur SEGUIN ou monsieur CHANOZ, aidés par des voisins.

Les entreprises des pompes funèbres existaient dans les grandes villes, souvent en régie municipale. A Sardieu, le corbillard appartenait à la commune et était remis dans un local situé à côté du lavoir de l'Ardelier. Il était tracté par un cheval et était tendu de voiles noirs froncés et ornés de broderies et de glands argentés, avec aux quatre coins de grands plumeaux noirs. Le cheval portait un plumeau noir sur la tête et était revêtu d'une toile noire et décorée, elle aussi, de broderies et de glands argentés. Le corbillard était conduit par monsieur Gabriel OGIER, puis par monsieur Sylvain JAY dont les chevaux étaient habitués à cette cérémonie. Le cercueil était porté par quatre voisins ou des conscrits de la personne décédée : sortie du domicile, entrée et sortie de l'église, cimetière du portail à la tombe. Lors de la procession vers le cimetière, ces porteurs tenaient



Exemple de corbillard qui ne correspond pas à la description de celui de Sardieu.

chacun un cordon à chaque coin du corbillard. Les personnes présentes à l'office religieux accompagnaient toutes le corbillard de l'église au cimetière. Le corbillard était précédé par le curé portant une croix au bout d'une hampe et par des enfants de chœur ayant une soutane noire. La famille suivait le corbillard et ensuite venaient les habitants.

Le cimetière de Sardieu comportait peu de caveaux (et en comporte encore peu). La tombe était creusée dans la concession familiale, souvent perpétuelle. Le fossoyeur, chargé par la commune de creuser, le faisait à la pioche et à la pelle. La foule assistait aux dernières prières conduites par le curé et son ultime bénédiction. Après la descente du cercueil dans la tombe, la famille se déplaçait vers le portail et recevait alors les condoléances de tous les présents. Ce qui pouvait être long et fatigant, car chacun tenait à dire un mot même rapide.

Pour remercier les porteurs, la famille leur payait un repas ou un en-cas plus léger dans un des cafés de Sardieu. La famille versait une somme fixe au curé, pour la cérémonie religieuse, et à la mairie pour le corbillard et le fossoyeur. Deux noms de fossoyeurs de cette époque : messieurs Eugène BLANC et Paul PELISSIER.

La fin du corbillard municipal. En 1966, monsieur JAY décéda. Il n'eut pas de successeur. En effet, c'était la vague de la mécanisation agricole : les tracteurs remplaçaient les chevaux. La municipalité fit appel, pour la première fois, à l'entreprise MANCHON de la Côte St André.



Crucifix en haut d'une hampe.

Toujours au sujet du cimetière. A la Toussaint, les tombes étaient fleuries de chrysanthèmes, comme aujourd'hui. Mais ces fleurs venaient des jardins. Elles étaient l'objet de soins attentifs avec la taille régulière des plantes pour avoir de grosses fleurs, un arrosage fréquent, des protections contre d'éventuelles gelées en Octobre. Rapidement retirés du cimetière, après la Toussaint, les pots des chrysanthèmes étaient remis dans un local sec et frais pour éviter le gel (souvent dans la cave). Les pots étaient remis au jardin après les Saints de Glace (1) et enterrés. Les plants retaillés repartaient.

## **Les conscrits.**

Ils animent la vie du village. Ce sont les jeunes âgés de 20 ans (la «classe») et de 19 ans (la «sous-classe»).



Au café GAUTHIER, avant le banquet : la classe 54 et la sous-classe 55.  
A noter, la grosse caisse, les clairons et les cocardes.

## **Le Jour de l'An. (1er janvier).**

A minuit, malgré le froid, la troupe des jeunes gens s'ébranlait avec des verres à liqueur et des liqueurs (vin de noix, vin d'orange, eau de vie parfumée à la verveine ... tous «fait maison») et faisait, durant toute la nuit et la journée, la tournée de toutes les maisons pour souhaiter «Bonne année ! Bonne santé !» à tous et offrait aux hommes un verre de liqueur. En retour, le maître de maison insistait pour offrir une tournée aux conscrits. Il fallait résister à l'offre ... sinon, la tournée devenait difficile, en fin de parcours, avec quelques cas d'abandon forcé !

(1) St Mamert, St Pancrace, St Gervais, les 11, 12, 13 mai. Après les Saints de Glace, les gelées matinales étaient supposées ne plus se manifester.

Il y avait une grosse caisse que les conscrits se transmettaient d'année en année. Le battement de cette grosse caisse ponctuait le parcours. Cette tournée commençait toujours par la maison du maire dont les voisins avaient l'honneur d'être réveillés en pleine nuit. Mais ils s'y attendaient et tout se passait dans la bonne humeur.

## ***Chanter le mois de mai.***

Le premier mai, les conscrits, munis de paniers, passaient de maison en maison en chantant une chanson particulière et en offrant des brins de muguet cueillis dans le bois des Burettes. En contrepartie, les conscrits recevaient des œufs. Cette récolte se transformait en de belles omelettes dégustées, généralement, au café GAUTHIER. Cette tradition s'est éteinte à la fin des années cinquante.

## ***Les pognes.***

Le 22 juillet est la fête de Sainte Marie-Madeleine, patronne de la paroisse de Sardieu. Le dimanche le plus proche de cette date était le jour de la vogue (2).

Quelques jours avant la vogue, les conscrits parcouraient le Village, Poinponnier et la plaine et vendaient de petites pognes (3) cuites par le boulanger du village, Georges TIGNEL qui avait repris le fournil de Joseph MIGUET, en 1948. L'équipe se déplaçait en carriole ou en charrette. Avec la grosse caisse.

## ***Cadeaux aux conscrites et banquet.***

L'argent récolté permettait d'offrir des cadeaux aux conscrites et de payer un banquet préparé au café GAUTHIER.

Le cadeau aux conscrites a consisté longtemps en un bouquet de fleurs en papier de soie, en tissu brodé et en dentelle avec de petites perles de verre. Ce bouquet était offert et conservé sous un globe de verre ... à l'abri de la poussière. Mais, des bouquets de fleurs naturelles ont remplacé le bouquet sec, au milieu des années cinquante. Avant le banquet, un photographe immortalisait la classe arborant la cocarde.

Les conscrites, le jour de leur anniversaire, recevaient conscrits, conscrites et amis chez leur parents pour un bon repas. A cette occasion, la demoiselle invitante recevait un cadeau utile et artistique : très souvent un service de vaisselle.

## ***Le conseil de révision.***

Abandonné pendant la guerre de 1939 – 1945, le conseil de révision avait été rétabli en 1946.

(2) La vogue sera traitée dans le second volet de cet article, dans le bulletin de 2013, au titre des fêtes civiles : vogue, bal, commémorations, 14 juillet.

(3) Petites brioches sphériques.

Un véritable rituel d'entrée dans la condition d'homme adulte. Les jeunes gens du canton étaient regroupés à la mairie de La Côte St André. Ils avaient acheté, un peu avant, une grosse cocarde tricolore dans une mercerie de la ville. Ils partaient en cortège depuis la place du village, à pied, vers La Côte St André.

Ce «conseil de révision» était un examen médical : pesée, mensurations, tension, examen de la dentition, des oreilles, des organes génitaux et de la plante des pieds (pour repérer les «pieds plats»). L'aspect le plus étonnant (pour aujourd'hui) était que tous les jeunes étaient nus et en groupe. Ce qui pouvait être pénible pour les plus pudiques ... Le naturisme n'était pas de mise et, en été, les hommes ne se montraient pas torse nu (toujours un tricot de corps, au moins).

Le maire du village assistait au déroulement de cet examen médical qui était dirigé par un médecin militaire (un «major») assisté par des militaires. Cette commission décidait si untel était «bon pour le service» ou dispensé de ses obligations militaires.

Rares étaient ceux qui échappaient au service militaire. Il fallait, pour cela, avoir un handicap important ou être soutien de famille. Seuls les «pieds plats» étaient dispensés de marches.

Devenir soldat était admis par tous et la vie de caserne, les apprentissages des armes et le parcours du combattant étaient bien connus par les récits des pères, grands frères ou voisins. Pour la plupart, le passage dans l'armée était attendu pour connaître de nouvelles expériences : vie dans une ville de garnison, vie collective avec ses corvées et ses moments de détente et de blagues, grandes manœuvres ... et même prendre un train pour la première fois.

Cette bonne opinion envers l'armée a été ternie, au milieu des années cinquante, par la crainte de devoir être affecté dans un régiment engagé en Algérie où l'armée française utilisait, depuis 1955, les soldats du contingent pour juguler ce qui était appelé «les événements en Algérie». D'autant qu'en avril 1956, 70 000 hommes de la classe de 1952 étaient rappelés pour étoffer l'armée et que la durée du service militaire était portée à 27 mois.

Au début, le choix des régiments relevait du major seul. Les plus athlétiques étaient affectés aux Chasseurs Alpains voués à des manœuvres en montagne, par toutes les saisons. Les moins costauds étaient distribués dans d'autres régiments. Essentiellement de l'Armée de Terre. L'aviation recrutait peu, car elle était limitée en effectifs et recherchait dans les conscrits des techniciens et, au minimum, des mécaniciens. La Marine puisait ses marins dans les régions littorales.

Au cours des années cinquante, au conseil de révision se sont ajoutés les «Trois Jours» qui se passaient à la caserne de La Doua à Lyon. Les examens médicaux étaient plus approfondis, avec des séances de vaccinations et des tests (lecture, écriture). Quelques semaines après, le futur soldat recevait sa «feuille de route» et apprenait son régiment d'affectation ... qui correspondait rarement à celui souhaité !

A l'issue du conseil de révision, les jeunes conscrits du canton se répandaient dans le bourg et allaient en bandes, par village, dans les cafés. Une plaisanterie favorite consistait à intervertir les panneaux routiers.

La maréchaussée veillait à limiter les débordements de ceux qui pouvaient forcer sur la boisson. Le soir, il y avait un repas entre conscrits, avec leurs pères et le maire du village.

Et retour des Sardieurots, toujours à pied.

***La vie sociale à Sardieu, dans les années cinquante, comporte d'autres aspects : les fêtes civiles, la vogue, le théâtre, le cinéma, les débuts de «l'Eveil», le comice agricole et les farces qui alimentaient la chronique et provoquaient de l'hilarité. Ce sera dans le bulletin municipal de 2013.***



Carte postale : Vue aérienne du village dans les années cinquante : aucune maison neuve.

Remerciements pour les photographies et leurs souvenirs à mesdames et messieurs Gaby et Roger JACQUET, Renée et Sylvain OGIER, Henri VIAL-BIRON et Renée JANIN et, pour les vêtements de baptême, à madame Jeannine GOUBET.

| <b>DENOMINATION ACTIVITE</b>         | <b>PRESIDENT</b>  | <b>TELEPHONE</b>                 |
|--------------------------------------|---|----------------------------------|
| C.A.S.                               | Mme BLACHON Stéphanie<br>57, Chemin Videau à Perroche<br>38260 SARDIEU            | 04 74 20 65 58                   |
| BIBLIOTHEQUE<br>Structure municipale | Mme CHOLLIER Catherine<br>543, Chemin de Poinponnier<br>38260 SARDIEU             | 04 74 20 44 26                   |
| ACCA CHASSE                          | M. GALLAIS Louis Pierre<br>276, Rue de la Perroche<br>38260 SARDIEU               | 06 87 38 09 99<br>06 10 47 23 91 |
| A.D.M.R. BIEVRE-BURETTES             | Mme TIGNEL Jeannine<br>184, Chemin Neuf<br>38260 SARDIEU                          | 04 74 20 62 41                   |
| A.F.R. CANTINE                       | Mme BERRUYER Valérie<br>311, Lotissement L'Orée du Parc<br>38260 SARDIEU          | 04 74 20 29 16                   |
| AMICALE BOULES                       | M. GUILLAUD Hervé<br>100, Route de Châtenay<br>38260 SARDIEU                      | 04 74 20 60 72                   |
| A.S. GYMNASTIQUE                     | Mme PIBOU Maud<br>52, Rue de la Perroche<br>38260 SARDIEU                         | 04 74 20 50 68                   |
| LES BLES D'OR                        | M. BOUVIER-RAMBAUD Jean-Claude<br>203, Route de la Côte St André<br>38260 SARDIEU | 04 74 20 54 50                   |
| L'EVEIL MUSIQUE                      | M. BOUVIER Eric<br>57, Chemin de l'Ardelier<br>38260 SARDIEU                      | 04 74 20 61 19                   |
|                                      | et M. VIAL Franck   | 04 76 65 15 68                   |
| LAÏ MUOÏ                             | M. BUCCI Frédéric<br>161, Cours Berriat<br>38100 Grenoble                         | 06 15 49 20 70                   |
| SOU DES ECOLES                       | M. BLOT Nicolas<br>454, Chemin de Poinponnier<br>38260 SARDIEU                    | 04 74 57 64 40                   |
| TWIRLING-SPORT                       | Mme BUENERD Yvette (la Responsable)<br>850, Chemin des Croix<br>38260 LE MOTTIER  | 04 74 20 46 97                   |
|                                      | M. JACQUET Roger<br>244 Rue de La Perroche<br>38260 SARDIEU                       | 04 74 20 27 16                   |
| U.M.A.C.                             | M. BOUVIER Roger<br>355, Chemin des Blaches<br>38260 SARDIEU                      | 04 74 20 22 83                   |
| UNION PAROISSIALE                    | M. BRENIER Robert<br>103, Vie de St Siméon<br>38260 SARDIEU                       | 04 74 20 53 12                   |

## Association Communale de Chasse Agréée

### LA CONNAISSEZ-VOUS VRAIMENT ?

**A**près 40 ans d'existence, l'ACCA est toujours tournée vers l'avenir.

Illustrant les nouvelles données environnementales, elle a la volonté d'intégrer la pratique de la chasse dans la vie et la gestion durable du territoire.

Afin d'assurer une meilleure organisation de la chasse et de favoriser le développement du gibier, l'ACCA de Sardieu (56 adhérents), membre de la Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère (FDCI), s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale.

Notre schéma de gestion de la faune contient les engagements concernant les espèces chassables, la gestion des milieux et les actions en vue d'améliorer la pratique de la chasse et la sécurité des chasseurs et non chasseurs.

En 2011, l'ACCA de Sardieu, en plus des réserves de chasse, représentant 10 % du territoire communal, où tout acte de chasse est interdit, a créé une «zone de protection» afin de permettre le repeuplement d'espèces en difficultés. En parallèle, des actions coordonnées seront mises en place pour lutter contre le développement des espèces nuisibles tout en respectant les bonnes règles de l'écosystème.



Passion de la vie sauvage.



**Notre village, en constante évolution (constructions, population, zones de cultures) oblige L'ACCA à une adaptation permanente.**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

La superficie des réserves de chasse en France (via les ACCA) représentent 1.500.000 hectares soit 10 fois la superficie des parcs naturels !

**Par la redevance du permis de chasse, les chasseurs français financent :**

- Près de 70 % de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (service public).
- L'implantation de plus de 20.000 kms de haies.
- La surveillance sanitaire de la faune sauvage

### Les organismes :

- l'OMPO : connaissance des oiseaux migrateurs
- l'IMPCF et le GIFS : suivi des migrateurs



### Qui peut présenter un tel bilan ?

## NOS ACTIONS POUR LA PRESERVATION DE LA FAUNE ET DES MILIEUX NATURELS.

### GARDE CHASSE.

Afin de faire respecter le code de la protection de la nature et de la chasse, l'ACCA Sardieu s'est adjoint les services d'un garde chasse (Thierry BLACHERE) formé par l'Office National de la Chasse.



En plus de ses fonctions de responsable de l'autorité publique, il a également un important rôle relationnel auprès de l'ensemble de la population de notre village.

### NETTOYAGE DES ZONES SENSIBLES.

En avril, les chasseurs de Sardieu se sont réunis afin de nettoyer les berges du Rival où de nombreux actes d'incivisme sont perpétrés tout au long de l'année par des individus peu scrupuleux. Plusieurs mètres cubes de débris (verre, pneus, fer, plastique, ...) ont été mis en déchèterie. L'opération sera renouvelée et amplifiée en 2012.



### CHASSE A LA CARTOUCHE.

Grâce à la mobilisation du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SITCOM) des Pays de Bièvre, de la Fédération des Chasseurs de l'Isère et de nombreuses ACCA, dont celle de Sardieu, une collecte massive des anciennes cartouches dispersées sur nos territoires a été mise en place.



Les chasseurs de Sardieu se sont mobilisés et plusieurs milliers de cartouches ont ainsi été récoltées.

Aujourd'hui la mobilisation reste de mise et chaque jour de chasse amène son lot de récupération de cartouches usagées.

**«DES ACTIONS AU SERVICE DE TOUS»**

## NOUS ACCUEILLONS LES JEUNES CHASSEURS.

Sortir des sentiers battus et balisés pour entrer au cœur du territoire, s'immerger dans la vie sauvage, connaître de nouvelles sensations, attirent chaque année des jeunes chasseurs.

Pour permettre la découverte de notre passion, les chasseurs de Sardieu proposeront dès 2012 «**LA CHASSE ACCOMPAGNEE**».

Ouvert aux jeunes, filles et garçons, âgés de plus de 15 ans, nous leur assurons, grâce à la Fédération des Chasseurs de l'Isère, une formation



pratique gratuite. Ils nous accompagnent tout au long de la saison et ils acquièrent les connaissances de base sur la faune sauvage et sa gestion, sur l'environnement dans lequel évolue le gibier, sur la pratique de la chasse et sur le maniement des armes en toute sécurité.

A 16 ans, ils pourront alors passer facilement l'examen du permis de chasse (obligatoire depuis 1976). Une fois ce «visa pour la nature» obtenu, nous les accueillerons dans notre association et leur première carte de sociétaire leur sera offerte. Pour nous contacter : [acca-sardieu@orange.fr](mailto:acca-sardieu@orange.fr)



## **NOS TRADITIONNELLES ANIMATIONS TIR AU PIGEONS.**

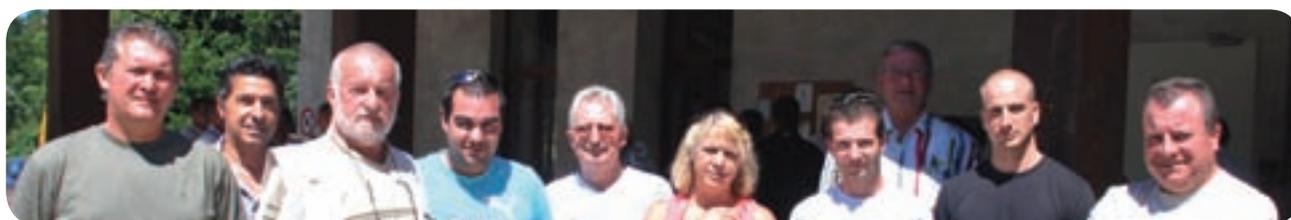
Le dernier week-end d'août a été l'occasion de faire côtoyer autour de nos différentes fosses de tir, des spécialistes du ball-trap (discipline olympique) et des chasseurs soucieux de vérifier le bon fonctionnement de leurs armes et d'affûter les bons réflexes à quelques jours de l'ouverture.



Cette animation «fer de lance» de nos manifestations a été, une nouvelle fois, une belle réussite. Elle a permis à un nombreux public de découvrir cette discipline tout en profitant de notre coin buvette et restauration.

## **BOUDINS A LA CHAUDIERE.**

L'automne est, traditionnellement, la période où les familles rurales tuaient un cochon pour préparer les salaisons en vu de la mauvaise saison. Le dernier week-end de novembre l'ACCA de Sardieu a souhaité perpétuer ce jour de rencontre. Nombreux ont été les «gourmets» venus tôt le matin, afin d'être assurés de pouvoir déguster lors du repas dominical nos délicieuses préparations.



## AIDE A DOMICILE MILIEU RURAL DE BIEVRE BURETTES

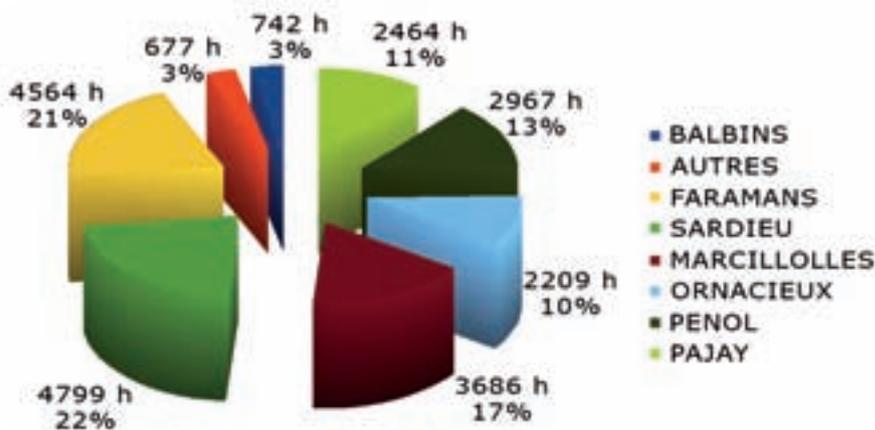
### PLUS FACILE LA VIE AVEC L'A.D.M.R.

**P**our s'occuper de vos enfants, tenir votre maison, si vous êtes âgé, handicapé ou malade, vous avez besoin d'une aide extérieure.



### NOS SERVICES PEUVENT VOUS CHANGER LA VIE.

- Avec sa gamme de services adaptés aux contraintes de la vie contemporaine, faite confiance à l'A.D.M.R. la référence du service à la personne, premier réseau français de proximité avec 350 associations locales et plus de 65 ans d'expérience.
- En 2010, 22106 heures ont été réalisées par nos 32 aides à domicile, auprès de 137 clients sur nos 7 villages (voir graphique des heures par villages).



### T.I.S.F. : TECHNICIENNE D'INTERVENTION SOCIALE ET FAMILIALE.

Les T.I.S.F. ont effectué :

- 1 180 heures pour notre association dans 14 familles,
- 282 heures ont été réalisées par les aides à domicile.

Si vous souhaitez rejoindre les responsables bénévoles de notre association :

**Offrez une heure de votre temps en étant à l'écoute des autres**

**DEVENEZ BENEVOLES !**

Pour tous renseignements : faites le 04 75 54 29 45 ou [www.admr.org](http://www.admr.org)

A.D.M.R. BIEVRE – BURETTES  
11 RUE CENTRALE 38260 FARAMANS  
TEL. FAX. 04 74 54 29 45

Bureau ouvert le matin de 9 h à 11 h.

Le bureau.

## A.F.R. CANTINE : association familiale rurale cantine

### REGLEMENT DE LA CANTINE ET GARDERIE PERISCOLAIRE

#### TARIFS ET INSCRIPTIONS.

Toute inscription d'un enfant à la cantine ou garderie périscolaire, sera soumise au remplissage de la fiche de liaison ainsi que l'acceptation de ce règlement. Aucune inscription ne pourra être acceptée sans le retour de la fiche liaison dûment remplie et signée.

**Les inscriptions aux repas se font par le biais d'achat de tickets par carnets de 10 ou de 4 mais non à l'unité.**

- BLEU pour la garderie du matin et du soir
- VERT pour la garderie du déjeuner
- ROUGE ou BLANC pour les repas

**Les tickets sont vendus le lundi, mardi, jeudi et vendredi uniquement le matin de 8 h à 8 h 45 à la cantine.**

- CARNET ROUGE 40 € les 10
- CARNET VERT 5 € les 10
- CARNET BLEU 10 € les 10
- CARNET BLANC 16 € les 4 cantines (repas)  
4 € les 4 garderies du matin et soir  
2 € les 4 garderies du déjeuner

Pour les inscriptions, vous avez la possibilité de déposer dans la boîte aux lettres qui se trouve sur le mur à gauche de la porte de la cantine vos tickets repas au maximum la veille avant 8 h 45 pour le lendemain et/ou vos tickets garderie périscolaire au maximum le matin même avant 8 h 45. **Aucune inscription ne pourra être prise en compte après ce délai.**

**Les inscriptions par téléphone ou sur répondeur ne seront pas prises en compte.**

#### Modalités de fonctionnement de la cantine

| JOUR DE CANTINE                        | DATE LIMITE DE COMMANDE   |
|--|---|
| LUNDI                                  | Vendredi avant 8 h 45   |
| MARDI                                  | Lundi avant 8 h 45  |
| JEUDI                                  | Mardi jusqu'à 17 h  |
| VENDREDI                               | Jeudi avant 8 h 45  |
| 1er jour de rentrée après des vacances | La veille avant 8 h 45 sauf si la rentrée est un lundi alors il faudra commander le vendredi avant 8 h 45 |

**Aucun repas ne pourra être pris en compte après ce délai.**

- La capacité d'accueil est de 50 enfants par jour. L'accès des élèves à la cantine est prioritairement ouvert aux enfants dont les parents exercent tous les deux une activité professionnelle. Dans ce cas et seulement dans ce cas, les parents auront l'obligation d'inscrire leurs enfants avant le 20 de chaque mois précédent sur des fiches prévues à cet effet mises à disposition à la cantine.
- Les tickets sont payables à l'achat des carnets.
- **Pour tout retard de paiement les enfants ne pourront être admis à la cantine.**
- Si un enfant est malade, les parents peuvent récupérer son repas à 11 h 30 ou 16 h 30.
- Si l'enfant est malade durant plusieurs jours, pensez à venir désinscrire ce dernier.
- En cas de traitement médical intervenant au moment du repas, vous devrez fournir un certificat médical ainsi que l'accord des parents pour la prise de médicaments.
- En cas de fièvre, de vomissements, l'A.F.R. Cantine joindra les parents pour récupérer le malade.
- Pour des raisons d'organisation **aucun régime particulier ne sera pratiqué sans certificat médical (hors repas sans porc ou repas sans viande).**

## **Modalités de fonctionnement de la garderie périscolaire**

### **Plages horaires :**

- de 7 h 30 à 8 h 20 et de 11 h 30 à 12 h
- de 13 h à 13 h 20 et de 16 h 30 à 18 h

**Les enfants sont sous la responsabilité de la cantine pendant ces plages horaires.**

### **Fonctionnement de la garderie**

- **La garderie du soir fermant ses portes à 18 h précises**, nous vous prions de bien vouloir respecter cet horaire, tout retard à répétition vaudra par la suite l'exclusion de l'enfant à la garderie du soir.
- La garderie est un lieu de détente où l'enfant pourra participer à des animations ou s'il le souhaite faire ses devoirs mais la garderie n'est pas une étude.
- Vous pouvez prévoir un goûter pour les enfants qui restent à la garderie après 16 h 30.



## *Règlement général*

Le règlement prévoit un **permis de conduite** pour chaque enfant comportant 3 points.

Chaque avertissement par courrier entraînera le retrait d'un point ou plus.

A l'épuisement de la totalité des points, les responsables pourront procéder à l'exclusion de l'enfant pour une semaine.

*Ce permis a pour but de limiter toute violence gratuite dont font preuve parfois certains enfants et permet de faire respecter les règles de vie en société.*

**Pour toutes informations ou autres réclamations, nous vous demandons de vous mettre en contact avec un membre du Bureau, les employées municipales ne sont nullement responsables du règlement intérieur.**



Merci de votre attention.

## *Le Bureau :*

- Présidente : BERRUYER Valérie
- Vice-présidente : BAJAT Audrey
- Trésorière : PIBOU Maude
- Vice-trésorière : BOULMA Sonia
- Secrétaire : CAILLAT Laëtitia
- Vice-secrétaire : BERGER Hélène



**L'amicale compte 66 licenciés pour l'année 2011-2012 répartis de la façon suivante :**

- 1 licencié en 2ème division.
- 5 licenciés en 3ème division.
- 28 licenciés en 4ème division.
- 7 licenciées féminines.
- 4 cartes de membres honoraires.
- 24 licences loisirs.



## TARIFS DES LICENCES

- Licence 2ème division : 108 €.
- Licence 3ème division : 62 €.
- Licence 4ème division : 47 €.
- Licence 4ème féminine : 40 €.
- Licence loisirs : 30 €.
- Carte de membre honoraire : 20 €.
- Calendrier du groupement gratuit.
- Calendrier de l'Isère : 2,50 €.
- Calendrier propagande : 5,00 €.



La société ne prend aucun bénéfice sur les licences.  
2 € sont prélevés par le groupement.

## Dates des concours 2012

- Samedi 14 janvier à 9 h : Salle multisports (1), journée détente, repas midi et soir.
- Samedi 11 février à 8 h : Salle multisports, 16 quadrettes par poules, 3ème et 4ème div.
- Dimanche 29 avril à 8 h : Zone de loisirs. Eliminatoires simples 3ème et 4ème div. Secteur.
- Dimanche 6 mai à 8 h : 32 simples 4ème div. Promo challenge NICOUD.
- Dimanche 6 mai à 9 h : 32 simples 3ème et 4ème div. Promo challenge de l'Amicale.
- Dimanche 6 mai à 13 h 30 : 32 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge de la Municipalité.
- Samedi 30 juin à 9 h : Omnium du secteur.
- Samedi 7 juillet à 8 h 30 : 32 doubles 3ème et 4ème div. Promo challenge SEGUIN.
- Dimanche 5 Août à 9 h : Challenge du souvenir Michel JURY. Repas midi et soir.

(1) la salle multisports se trouve à la Côte Saint André)

Une équipe sera engagée pour pratiquer les A/S/B et E/S/B départementales de l'Isère, avec les journées finales des A/S les samedi 5 et dimanche 6 mai 2012.

**Cette année tous nos concours n'ont pas affiché «complet» malgré tous les efforts des sociétaires et des membres du bureau qui œuvrent pour la société. Je remercie tous les licenciés qui tout au long de l'année participent dans tous les concours de l'Isère ainsi que dans les départements voisins.**

**Je félicite notre ami Philippe ARMANET qui accède à la 2ème division.**

Je voudrais remercier Pascal BUENERD, ainsi que sa famille, qui offrent les récompenses pour le challenge de notre ancien Président d'honneur Georges SEGUIN.

## Résultat 2011

- Challenge de l'Amicale à la Côte : CHARPENAY Stéphane gagne ARMANET Philippe
- Challenge NICOUD : GUILLET Bernard gagne RIGONDEAU Jean-Pierre
- Challenge de l'Amicale : ARGOUD Bernard gagne PERENON Serge
- Challenge Municipalité : NICOUD Maurice LOMBARD Henri gagnent MANCHON Gilles LAURENCIN Pascal
- Challenge SEGUIN : NICOUD Maurice ROUX Jean-Claude gagnent ALPHAND Maurice FERRIEUX Bernard

Je suis déçu car notre siège a fermé, nous avons perdu des joueurs lors de nos concours en raison du fait qu'il n'y ait pas de restauration à midi pour les joueurs extérieurs, ce moment de rencontre et de convivialité était idéal.

Je remercie Yohann et Fanny pour tous les efforts au profit de notre société.

## Nécrologie

En cette fin août notre ami Lucien BOUGET nous a quittés.

Sincères condoléances à toute sa famille et plus particulièrement à Bernard notre secrétaire.

**Bonne saison  
à tous !**

Le président :

M. Hervé GUILLAUD

100, route de Chatenay

38260 SARDIEU 04 74 20 60 72 herve.guillaud@orange.fr



## ASSOCIATION SPORTIVE GYMNASTIQUE

***L*** a rentrée a sonné. Nous avons remis les baskets à nos pieds.

L'Association Sportive Gymnastique de Sardieu a recommencé avec une quarantaine de licenciés.

***Cette année, l' A. S. Gym propose deux cours de 20 h 15 à 21 h 15, à la salle polyvalente :***

- Le lundi,
- Le mercredi.

***La cotisation annuelle est de 90 €.***



***A*** près quatre années passées au sein de notre association, notre animatrice, **Liliane BONNET** a cédé sa place à **Christine DAUTEL**, notre nouvelle «coach».

***La fête de la musique.***



Encore un grand MERCI à l'Eveil de Sardieu, au Twirling, à Stéphane pour la sono et à ceux et celles qui ont confectionné le buffet pour notre première fête de la musique.

Merci à vous qui avez répondu «Présent» lors de cette manifestation. Et nous vous donnons rendez-vous, cette année, le vendredi 22 juin, à partir de 19 heures, à la salle polyvalente.

***Notre bureau est composé de :***

- PRESIDENTE Maud PIBOU
- SECRETAIRE Hélène FLACHER
- TRESORIERE Christelle BOTELLA

**U**ne année de plus vient de s'écouler et le club des Blés d'Or, fort de plus de quatre vingt adhérents, est toujours animé d'une activité débordante. Le mardi est un jour sacré pour tous car chacun aime à retrouver l'ambiance amicale qui règne parmi tous les adhérents.



Lors de notre assemblée générale du 16 janvier nous avons apprécié la participation de : M. Raymond ROUX, maire, ainsi que de M. COLOMBIER, député, et de M. BARBIER, Président de la communauté de communes et conseiller général, qui nous soutiennent dans notre activité auprès des aînés de la commune. A l'issue de la réunion, les représentants des associations et du conseil municipal de la commune ont partagé avec nous le verre de l'amitié.

Tout au long de l'année ; chaque mardi chacun aime à se retrouver autour des jeux de cartes, de scrabble, de pétanque ou faire une marche dans la campagne. A intervalle régulier, un repas est au programme pour déguster quelques spécialités : cabris, grenouilles, friture, choucroute...

Nous avons eu le plaisir de partager des étapes importantes de la vie de plusieurs couples du club : Denise et Raymond LEMPS ont fêté les noces d'or (50 ans), Mado et André TOURNIER ainsi que Renée et Sylvain OGIER les noces de diamant (60 ans), Gaby et Roger JACQUET ont arrosé les noces de palissandre (65 ans). Bravo à ces quatre couples qui sont parmi les plus fidèles des rendez vous hebdomadaires.

Après Nisida MANIN et Henriette TIGNEL, le club compte une nouvelle nonagénaire avec Madeleine JACQUET qui a fêté avec nous ses 90 ans.

## **On vieillit bien au club !!!**

Un événement, rare dans un club des aînés, s'est produit : notre ami JOAQUIM a eu la joie d'accueillir une petite fille dans son foyer, félicitations aux heureux parents.



## Deux sorties ont été effectuées au cours de l'année :

- En mars, sortie spectacle à Lyon pour admirer les prouesses des patineurs d'HOLIDAY ON ICE.
- Puis en septembre, une journée détente au milieu des oiseaux à VILLARS LES DOMBES où le spectacle des rapaces en vol a fasciné tous les participants. Lors de ces deux sorties le groupe a été renforcé par des membres de clubs voisins.



Lors de l'assemblée départementale à St JEAN DE BOURNAY, notre vice-présidente Suzanne JURY s'est vue remettre la médaille d'honneur des aînés ruraux pour son engagement dans la vie du club. Toutes nos félicitations.

Comme chaque année, le club a donné rendez vous aux habitants du village et des environs pour ses animations organisées au cours de l'année :

Tout d'abord le 5 mars, le concours de belote où 60 doublettes se sont affrontées en toute amitié pour remporter le premier prix ou un lot de consolation.

Ensuite le traditionnel concours de pétanque du 6 août, qui s'est tenu à la zone de loisirs pour la première fois, a obtenu un franc succès. 48 doublettes au cours de parties à suspense ont rivalisé d'adresse pour remporter le challenge Jean-Paul FRECHAT.



Enfin, la journée porte ouverte du 9 octobre où les tables bien approvisionnées en pâtisseries, quiches, enveloppes surprises ou tombola, a séduit les visiteurs du village et des clubs alentours qui sont repartis les bras chargés de gourmandises et de nombreux lots.

Une quinzaine de nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année, dont 10 de Sardieu. Nous espérons que d'autres nous rejoindront encore pour permettre de développer de nouvelles activités adaptées aux souhaits de chacun.

**Les réunions du club se font chaque mardi à la salle des fêtes et toutes et tous seront les bienvenus parmi nous pour passer de bons moments d'amitié.**

**«Le cœur humain est comme la mer, il est immense. C'est dans ses profondeurs que l'on découvre ses richesses.»**

Jean CAILLY président des aînés ruraux de l'Isère.

Le conseil d'administration et le président J C BOUVIER-RAMBAUD

## AH ! L'ÉVEIL...

Ce n'est plus  
l'Éveil des années 80-90...  
Où nos déplacements...  
À Andancette,  
Au Corso de Saint Siméon,  
Au Corso de Saint Etienne,  
A Paris, à deux reprises,  
Avec défilé à La tour Eiffel...  
Et bien d'autres encore...  
Avec 50 musiciens...

C'était l'époque où le bénévolat permettait aux fêtes de village d'exister et de rassembler les gens dans une ambiance musicale et festive...

## Ah ! nostalgie...

Néanmoins, un noyau hautement motivé perdure à l'Éveil malgré la crise et honore le village de Sardieu avec toujours autant d'enthousiasme...

## Respect.

Un coup de chapeau à nos anciens, fidèles à toutes nos manifestations.

Sans eux, l'esprit de l'Éveil n'aurait pas été transmis.



Merci pour leurs valeurs de convivialité, de solidarité, d'entrain pour que vive le village, d'engouement intact pour leur musique, de dévouement sans borne.

Les 15 musiciens actuels, fiers de ces valeurs, sont prêts à accueillir de nouvelles recrues, dans la bonne humeur et en musique ! Bienvenue à nos répétitions du vendredi soir à la salle de cantine du groupe scolaire. **Bonne année à tous.**

**Renseignements :** Franck Vial 04 76 65 15 68 et Eric Bouvier 04 74 20 61 19

**Mesdames et messieurs, au plaisir de vous rencontrer.**



## Le Laï-Muoi est un art martial laotien

Le maître fondateur, Sisaykeo BOUNPANH (originaire du Laos) s'est installé en région Rhône-Alpes, il y a trente ans. Il a été à haut niveau dans les arts martiaux que sont le Taekwondo, la boxe thaïlandaise et la boxe chinoise. Il a pris dans chaque mode de combat ce qui était le meilleur selon lui afin de créer sa propre méthode : le Laï-Muoi.

La fédération française de Laï-Muoi organise quatre rencontres inter-clubs par an : décembre, février, avril et juin. C'est lors de la rencontre en juin que se font les passages de ceinture. Comme au judo, les ceintures de couleur indiquent le degré de technique du sportif : de blanche à noire, en passant par le jaune, le vert, le bleu et le marron. La ceinture noire se décline en dix «dans». Pour obtenir la ceinture noire ou un «dan» supplémentaire, le candidat présente au jury 10 «katas» (combats mimés contre un ou plusieurs adversaires), 60 techniques de self-défense et participe à 10 combats «boxe, pieds, poings» avec des adversaires ceinture marron ou noire.

Le Club de Sardieu compte 22 licenciés, dont deux femmes. Le plus jeune à 14 ans. Il recrute dans le village et aux alentours (Faramans, Pajay, Marcilloles, Viriville, St Etienne de St Geoirs, Brezins). Une visite médicale préalable à l'inscription est demandée (médecin traitant). Le coût annuel de la licence est de 120 € pour un adolescent et de 180 € pour un adulte. Cette licence permet de fréquenter tous les clubs de la région.

**Le club de Sardieu participe activement à toutes les manifestations organisées par la fédération française de Laï-Muoi.**

**Le professeur de Laï-Muoi à Sardieu, Frédéric BUCCI, ceinture noire 2ème dan, enseigne le lundi et le jeudi de 18 h 30 à 20 h 30 à la salle d'évolution de l'école.**

Pour tous renseignements :

- 06 15 49 20 70



**Cette année encore, le sou des écoles fera partie des associations de parents bénévoles pour notre école.**

Ces manifestations ne sont possibles que si toutes les familles se mobilisent avec nous.

*Les enfants et les membres du bureau comptent sur vous pour la participation et la mobilisation que vous apporterez ...*

*Merci d'avance de votre aide.*



## **Les nouveaux membres du bureau sont :**

- BLOT Nicolas (Président)
- VERDIER Annabel (Vice-présidente)
- BENTARA Malika (Vice-présidente)
- PEREZ Murièle (Trésorière)
- LEROUL René (Vice-trésorier)
- PESAVENTO Sindy (Secrétaire)
- DIDOUCHE Winda (Vice-secrétaire)



Nous proposons des manifestations tout au long de l'année dans le but de financer des activités périscolaires (sorties, animations) ou l'achat de matériel comme la structure de jeux dans la cour d'école pour le cycle 1.



## **Calendrier des manifestations 2012**

- Samedi 4 Mars : Concours de Belote
- Samedi 10 Mars : Soirée costumée
- Samedi 28 Avril : Loto à partir de 18 h
- Vendredi 15 Juin : Fête de l'école
- Dimanche 18 Novembre : Moules/Frites

Le bureau.

**L**es compétitions 2011 ont commencé fin janvier avec le critérium de Pont de Beauvoisin, pour finir fin mai avec LA FINALE National 2. Quel bonheur de retourner en finale, surtout avec la nouveauté de l'année : l'équipe 12.

## Championnat National 1

- Duo Cadette : **Déborah** et **Cindy** sont allées en ¼ de finale.
- L'équipe Cadette : **Célia, Cindy, Déborah, Gaëlle, Justine, Laetitia, Léticia, Océane** 1ère au critérium de Claix.

## Championnat National 2

- Solo Cadette : **Océane** 9ème et **Célia** 8ème au critérium de Claix, **Gaëlle** 15ème en ¼ de Finale : **Léticia** 5ème en ½ Finale.
- Duo Cadette : **Gaëlle** et **Justine** 2ème en ½ finale à Livron.
- Equipe 12 Junior : **Alyssia, Celia, Cindy, Chloé, Deborah, Gaëlle, Justine, Laura, Laetitia, Léticia, Lucie, Océane** 1ère au départemental, à la Ligue au ¼ de finale et à la ½ finale et 4ème à la finale à Agen.



## Championnat National 3

- Solo Minime : **Alyssia** ½ finaliste à Fréjus.
- Equipe Benjamine : **Assia, Chanel, Charlotte, Lauryne, Lola** 4ème à la Ligue à Voiron.

## L'équipe Mini Twirl

**Lola, Mathilde, Ondine** ont participé aux critères de Pont de Beauvoisin et de Claix.



Après des vacances bien méritées, et la participation pour certaines à la fête de la Patate au Mottier, nous avons repris le chemin des entraînements début septembre.

Pour la 1ère fois, nous avons participé au week end du sport à La Côte St André, le 10 septembre. Bien nous en a pris ! Le samedi suivant nous inscrivions 15 nouvelles filles et 5 de plus fin septembre.

## Pour 2012

### National 1

- Solo : **Déborah** en Junior, **Léticia, Célia, Gaëlle** en Cadette.
- Duo : **Océane** et **Justine, Célia** et **Gaëlle** en Cadette.

### National 2

- Solo : **Cindy** en cadette.
- Duo : **Lucie** et **Laetitia** en Junior.
- Equipe Junior :  
**Célia, Cindy, Déborah, Gaëlle, Justine, Laetitia, Léticia, Lucie, Océane.**



### National 3

- Solo : **Lola** en Poussin ; **Assia** et **Lauryne** en Benjamine.
- Duo : **Alyssia** et **Noémie** en Minime.
- Equipe benjamine 1 : **Chanel, Clara, Clarisse, Juliette, Justine, Lauryne, Maëlyss, Océane.**
- Benjamine 2 : **Appolline, Assia, Coralie, Léana, Ondine, Romane.**
- Minime : **Adeline, Alyssia, Charlotte, Ines, Lune, Noémie, Sofia.**

### En Equipe Mini Twirl

- 1 : **Andréa, Lisa Rose, Lola, Manon, Mathilde.**
- 2 : **Anaïs, Cloé, Julie, Juliette, Léana, Océane.**

Toujours beaucoup de travail en vue, des journées de stage et de degré en plus des entraînements, mais aussi toujours la dynamique équipe de monitrices pour encadrer ce petit monde, Yvette, Carole, Delphine, Marie Pierre, Amandine, Sandrine, Alexandra, Isabelle, Patricia.

Merci à Agnès Pardini, notre monitrice régionale pour ses montages et son travail tout au long de l'année. Et merci à Agnès Rey pour l'administratif et pour les justaucorps, avec l'aide de plusieurs mamans.

**N**otre section de l'Union des Mutilés et Anciens Combattants (U.M.A.C) compte, à ce jour, vingt deux membres actifs.



Lors de l'Assemblée Générale du 22 octobre 2011, Monsieur Yves LAMY, membre de l'U.M.A.C., a rejoint le bureau en acceptant la place de Président Adjoint.

### **Composition du bureau :**

- Président : Roger BOUVIER ;
- Président Adjoint : Yves LAMY ;
- Vice-président : Robert BRENIER ;
- Trésorier : Robert NICLOUD ;
- Secrétaire : Claude CHANOZ.



### **Cérémonies :**

En 2011, nous avons organisé les cérémonies de commémoration en collaboration avec la municipalité et l'Eveil, en invitant la population et les enfants des écoles à se joindre à nous afin de perpétuer le devoir de mémoire, dans le respect et la dignité.

- Le 19 mars : Fin de la guerre en Algérie ;
- Le 24 avril : Souvenir des Déportés ;
- Le 8 mai : Fin de la guerre de 1939 – 1945 ;
- Le 18 juin : Appel du Général de Gaulle ;
- Le 11 novembre : Armistice de la guerre de 1914 – 1918.

Cérémonie du 11 novembre 2011 au Monument aux Morts. Nous remercions particulièrement les enfants accompagnés par quelques parents pour leur présence à nos côtés. Ils ont, avec nous, répondu à l'appel des morts.

Ensuite, à leur initiative, ils ont entonné la Marseillaise, donnant, ainsi, toute la solennité et le respect que l'on doit à cette manifestation du Souvenir.

### **Information sur la retraite d'ancien combattant :**



Le 28 septembre 2011, au Conseil des Ministres, a été inscrit au projet de loi des Finances 2012 la revalorisation de 4 points de l'indice servant au calcul de la retraite de combattant, avec effet au 1er juillet 2012. Ce qui porte l'indice à 48 points.

### **Nécrologie :**

Le 2 décembre 2010, nous avons perdu monsieur André MANIN, ancien combattant de 1939 - 1945.

### **Distinctions et récompenses :**

Pour leur ancienneté au sein de la section et pour leur dévouement comme membres du bureau, trois des nôtres ont été récompensés lors du repas du 11 novembre 2011.

Le diplôme d'honneur de l'U.M.A.C. et la médaille de bronze de l'Union Fédérale des associations d'anciens combattants ont été remis à :

Monsieur Robert BRENIER, membre de l'U.M.A.C., président de 1989 à 1993 et vice-président jusqu'à ce jour ;

Monsieur Robert NICLOUD, membre de l'U.M.A.C. et trésorier de notre section depuis 1989 ;

Monsieur Claude CHANOZ, membre de l'U.M.A.C. et secrétaire de notre section depuis 1993.



### **Félicitations à tous les trois.**

Le président, Roger BOUVIER.

## Clocher de Sardieu (ex-paroisse)

**A** lors que dans le dernier bulletin communal, on parle de l'histoire de notre village depuis 50 ans. Ce qui est très bien. Mais on peut se demander ce qu'est devenue la pratique religieuse à Sardieu pendant ce laps de temps ?

On peut estimer à seulement 2 % environ la population se rendant régulièrement à l'église de Sardieu ou dans d'autres communes et que ces personnes ont, en majorité, entre 70 et 90 ans et au-delà. Il y a de quoi être inquiet pour l'avenir. Parlons des enfants : après le baptême, il n'y a pas de suite dans la foi. Le nombre d'enfants qui vont à la catéchèse est de plus en plus restreint. Où est le temps, où à la sortie de l'école à 11 h 30, tous les élèves de l'école se rendaient aux cours d'enseignement religieux ?

Récemment, le Père DE BUTLER a lancé un appel aux parents pour qu'ils accompagnent leurs enfants à l'Eucharistie du dimanche. Sera-t-il entendu ?



**Le renouvellement du conseil d'administration et du bureau de l'Union Paroissiale** va avoir lieu au premier trimestre 2012. Si des personnes sont intéressées pour en faire partie ou aider à la vie du «clocher» (ex-paroisse), elles peuvent prendre contact avec **les membres du bureau** : Gisèle BOUVIER, Marie-Noëlle GAUTHIER, Robert BRENIER ou Hervé GUILLAUD.



- La fête paroissiale avec vente de gâteaux et apéritif aura lieu le dimanche 3 juin 2012, à partir de 10 heures, à la salle polyvalente.
- Fête de Sainte Marie-Madeleine, le dimanche 22 juillet 2012 avec messe ou assemblée et un apéritif offert.

Le président de l'Union Paroissiale, Robert BRENIER.

## Itinéraires pour les cyclotouristes

***En septembre, de nouveaux panneaux sont apparus sur certains chemins de Sardieu. Blancs et verts, ils indiquent des directions, ou, comme au carrefour de Poinponnier, des distances vers Faramans, La Côte St André ou Viriville.***

C'est le Syndicat Mixte du Pays de Bièvre Valloire (S.M.P.B.V.) qui les a fait installer à la demande des offices de tourisme pour poursuivre sa politique de développement de la randonnée sur le territoire.



Des groupes de travail ont réuni des associations de cyclistes, des représentants des communes concernées, des cinq communautés de communes et du Conseil Général. Ils ont défini des circuits (appelés «boucles»), le plus souvent dans des espaces boisés et vallonnés – sauf une boucle dans la plaine de La Côte St André. Une partie des boucles est inscrite dans un programme du Conseil général appelé «L'Isère à vélo».



Chaque boucle a un point de départ avec un parking (déjà existant), un panneau d'information et des supports pour attacher les vélos. Les routes empruntées sont toutes goudronnées et sont des voies secondaires peu utilisées par la circulation automobile.

Selon le relief, le public visé est soit familial soit plus sportif.

Les objectifs, outre de favoriser la pratique du cyclotourisme actuellement en pleine expansion, sont de faire découvrir les paysages et le patrimoine naturel (étangs, forêts, campagne) et bâti (chapelles, fermes anciennes).

Entre les circuits de Bièvre – Valloire, comme avec les autres boucles du département, il y a des itinéraires de liaison. Sardieu est concerné par deux itinéraires de liaison entre la boucle de La Côte St André, celles autour de Bossieu et de Pommier de Beaurepaire (direction Faramans) et celles dans les collines du Chambaran (direction Viriville).



***Les amateurs de cyclisme sont déjà nombreux à sillonner les chemins de Sardieu. Avec cette signalétique pensée pour eux, leur nombre devrait croître.***

Plus d'informations sur le site internet [www.bievre-valloire.fr](http://www.bievre-valloire.fr) et dans les offices de tourisme du territoire où est vendue une carte des itinéraires de randonnée (à pied, en VTT et à cheval).

## **Quelques mots de présentation du Syndicat Mixte du Pays de Bièvre Valloire.**

Le S.M.P.B.V. est une collectivité locale créée en 1996. Le Conseil Général de l'Isère est également adhérent depuis 2004. Aujourd'hui, elle regroupe cinq communautés de communes :

- Le Territoire de Beaurepaire,
- Bièvre Est,
- Bièvre – Liers,
- Bièvre – Toutes Aures,
- Le Pays de Chambaran.



Son champ d'action est différent de ceux des communes et des communautés de communes.

Il vise à optimiser le développement économique, touristique et culturel du territoire, mais aussi renforcer les services au public (transport et santé notamment) et préserver l'environnement et les paysages.

Il est chargé d'animer et de gérer le Contrat de Développement Durable de Rhône-Alpes (C.D.D.R.A.) élaboré avec la Région Rhône-Alpes. Il assure la maîtrise d'ouvrage de certaines opérations inscrites au C.D.D.R.A.

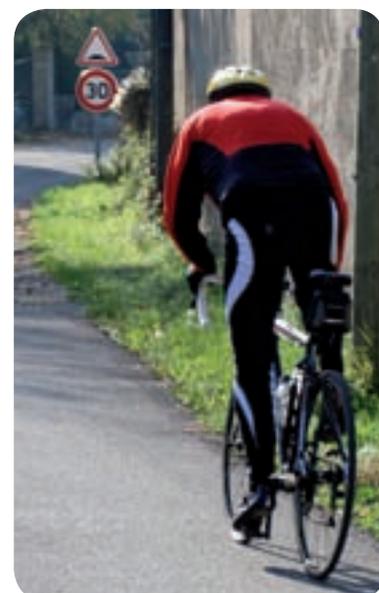
Dans la majorité des cas, les opérations sont portées par les communautés de communes. Un contrat de six ans a été signé, en 2011, entre le S.M.P.B.V. et la Région.

Pour agir, le syndicat mixte s'entoure de nombreux partenaires publics et privés. Ses ressources financières proviennent essentiellement des contributions de ses membres (communautés de communes et département) et des subventions régionales.

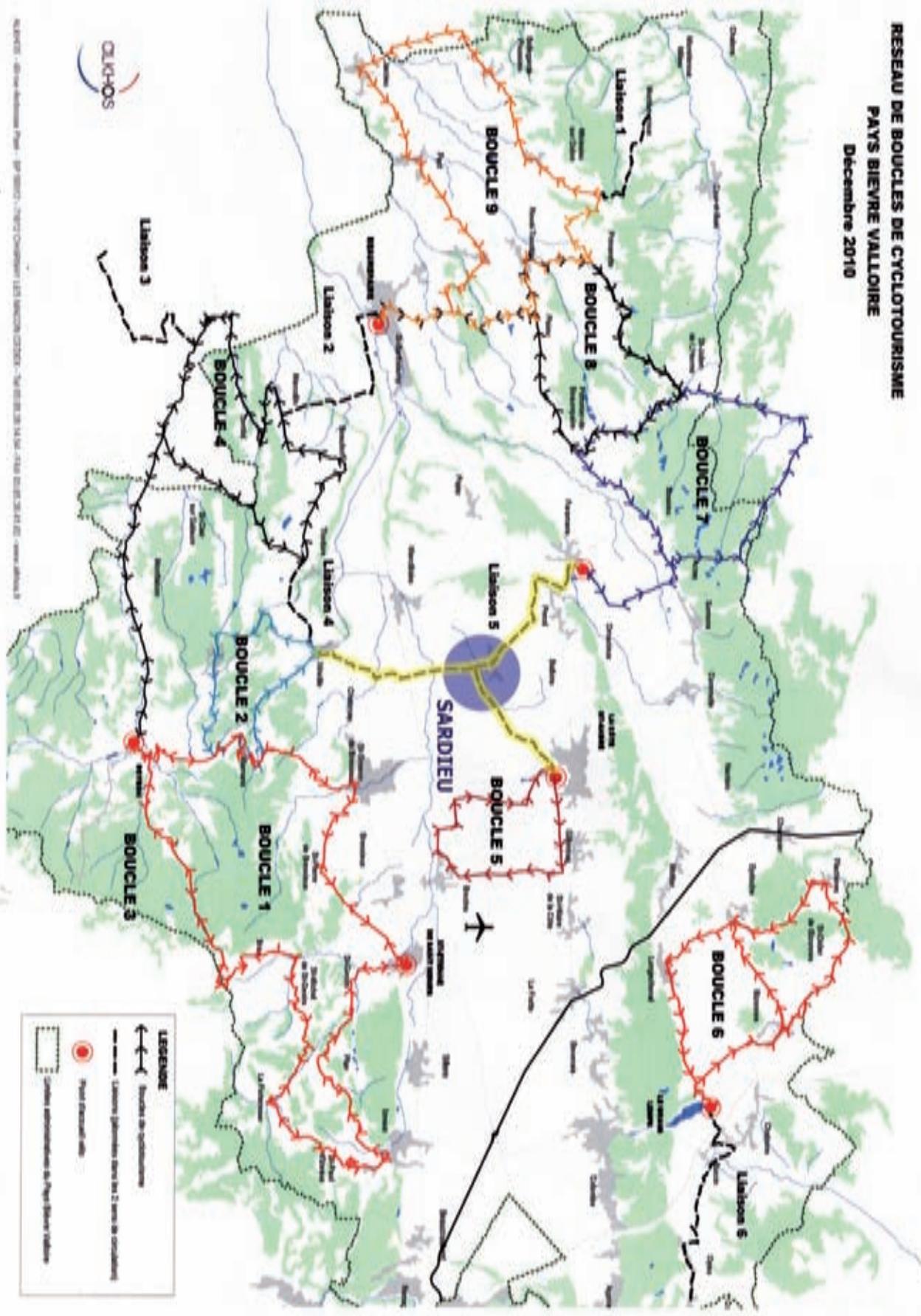
Les orientations du S.M.P.B.V. sont décidées par un comité syndical (28 élus) qui élit un bureau de 11 membres avec quatre vice-présidents et un président, monsieur Christian NUCCI.

L'équipe technique compte huit personnes : six chargés de mission et deux assistantes administratives.

Les bureaux se trouvent au centre de Viriville, près de la mairie (19 Av. du Docteur Turc).



**RESEAU DE BOUCLES DE CYCLOTOURISME  
PAYS BIEVRE VALLOIRE  
Décembre 2010**





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,  
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

## CONSEILS DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Ces conseils ont été donnés aux membres du club «Les Blés d'Or» mais peuvent être utiles à tous.

### **Pour prévenir les vols de voitures et les vols à la roulotte.**

Les délinquants recourent à différents stratagèmes pour contourner les systèmes antivols ou voler dans les habitacles. Le principal ennemi des voleurs de voitures est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses !

#### **Prévenir, c'est :**

- Garer son véhicule dans un endroit éclairé ;
- Ne pas laisser son véhicule sur la voie publique lorsqu'on dispose d'un garage ;
- Ne jamais laisser d'objets de valeur apparents (appareils photo, GPS, appareils numériques, lecteur DVD ...) dans votre véhicule ;
- Ne jamais laisser les papiers (permis de conduire, carte grise, attestation d'assurance) en quittant votre véhicule ;
- Ne jamais laisser la clef de contact, même pour un bref arrêt et verrouiller systématiquement votre véhicule ;
- Pour vous prémunir des «car-jacking» (vol en présence du conducteur), retirer systématiquement la clé de contact en cas d'accrochage avec un autre véhicule ;
- N'inscrire ni nom ni adresse sur le trousseau de clés de votre voiture ;
- Pour vous prémunir des «home-jacking» (vol de voiture à domicile), mettre les clés de votre voiture en un lieu éloigné de l'entrée de votre habitation ;
- Conservez les factures des accessoires ou des pièces auto que vous achetez ;
- Investissez dans un système anti démarrage, une barre de volant ou de levier de vitesse (d'un modèle agréé NF et assurances) ;
- En roulant, ne laissez pas votre sac à main sur les sièges : mettez le dessous.

#### **En cas de vol à la roulotte :**

- Laissez le véhicule en l'état ;
- Ne touchez à rien ;
- Prévenez sans délai la Gendarmerie ou la Police – appel au 17 ;
- Dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors de votre dépôt de plainte ;
- Prévenez votre assureur.

### **Pour prévenir les cambriolages.**

Le cambrioleur choisit des cibles faciles. Il se renseigne sur vos habitudes. Il recherche et profite des failles de votre protection. Le principal ennemi des cambrioleurs est le temps qu'ils passent à vaincre vos défenses !

## **Prévenir, c'est :**

- Fermer toutes les portes et les fenêtres, même pour une absence de courte durée ;
- Ne pas cacher les clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs ;
- N'inscrire ni nom, ni adresse sur ses trousseaux de clés ;
- Ne pas garder chez soi d'importantes sommes d'argent, même dans des cachettes que vous pensez introuvables ;
- Ne jamais laisser dans un logement inoccupé des objets de valeur, des objets, de l'argent, des bijoux, des chéquiers ... ;
- Photographiez vos bijoux, vos tableaux, vos meubles de style, vos petits objets d'art ... ;
- Conservez les factures ;
- Renforcez la protection de votre domicile ;
- Poser sur les ouvrants les plus accessibles et non munis de volets ou de persiennes des grilles ou des barreaux pleins en acier ;
- Changer immédiatement les serrures en cas de perte ou de vol de vos clés surtout si cela s'est accompagné de la perte ou du vol de documents où figure votre adresse.

## **En cas de cambriolage :**

- Laissez les lieux en l'état, ne touchez à rien ;
- Prévenez sans délai la gendarmerie ou la Police – appel au 17 ;
- Dressez un inventaire des objets dérobés et apportez le lors votre dépôt de plainte ;
- Prévenez votre assureur.

## **Pour prévenir les vols et agressions contre les seniors.**

Les délinquants recourent à la violence directe mais aussi à différents stratagèmes pour endormir votre méfiance. Le principal ennemi des voleurs est votre prudence, votre vigilance et votre bon sens !

## **Prévenir, c'est :**

- Faites vous accompagner par une personne de confiance lorsque vous retirez de l'argent ou percevez votre pension ;
- Conservez l'argent dans une poche intérieure de votre veste ou votre manteau. Portez votre sac en bandoulière, positionné devant vous ;
- N'arborez pas sur vous des bijoux trop voyants ;
- Si un individu vous suit, rapprochez vous d'autres passants ou entrez dans un lieu public ;
- Méfiez-vous des inconnus qui veulent vous rendre service ou qui vous demandent un renseignement ;
- En cas d'agression, appelez de suite à l'aide ;
- N'inscrire ni nom ni adresse sur le trousseau de clés de votre domicile ;
- Ne conservez pas d'importantes sommes d'argent à votre domicile ;
- Faites installer sur votre porte d'entrée un judas et/ou une chaîne de sécurité ;
- Ne laissez pas pénétrer dans votre domicile des inconnus quel qu'en soit le motif. Méfiez-vous des usurpations de qualité (faux policiers, faux plombiers ...). Dites que vous appelez la gendarmerie pour vérifier (brigade locale ou n° d'urgence 17).

**En cas d'agression :** N'opposez pas de résistance.

**En cas de vol :** Idem que pour les cambriolages.

## La SNCF à l'Office de Tourisme



***Si vous avez besoin d'un billet de train, n'hésitez pas à pousser la porte de l'Office de Tourisme !***

Le bureau S.N.C.F. se situe dans les locaux de l'Office de Tourisme du Pays de Bièvre-Liers, il offre les mêmes services qu'une gare, sans les temps d'attente.

Le conseil est personnalisé et la recherche des tarifs toujours à votre avantage !

Un avantage aussi pour les entreprises, la prise de commandes s'effectue par téléphone, mail ou fax : pas d'attente, et vous récupérez vos billets quand vous le souhaitez !

Le Bureau est également équipé d'un outil OURA pour délivrer des trajets régionaux «T.E.R.», (Abonnement de travail, Combiné T.E.R. + Transport Lyonnais ou transport Grenoblois...).

La fréquentation et les ventes du bureau S.N.C.F. sont favorables depuis le début de cette année.

La clientèle se répartit de manière équivalente entre les tranches d'âge 12-25 ans, 25-60 ans et seniors.

La clientèle est originaire pour les trois-quarts de Bièvre-Liers et un quart de Bièvre-Valloire : ce service a une réelle utilité sur notre territoire, dépourvu de gare.

Afin de faciliter la vie de tous ceux qui souhaitent utiliser les transports en commun, la communauté de communes du Pays de Bièvre-Liers, soutient ce service, par le biais de la subvention importante versée à l'Office de Tourisme.



### ***Le bureau SNCF est ouvert :***

- le lundi de 14 h à 17 h
- le mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.

### ***Office de Tourisme***

5, Place H. Berlioz 38260 La Côte-Saint-André

Pour plus de renseignements 04 74 20 48 80

***Rappel : le point de vente transisère (bus) se situe à La Presse Côtoise (Rue des Cordiers)***



## Le futur centre de traitement mécano-biologique des déchets de Penol

Entre Sardieu et Marcilloles, un grand bâtiment est en cours de construction.

### **Présentation.**

Le SICTOM (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) a opté pour la conception et la construction d'une unité de traitement des ordures ménagères, appelée «tri mécano-biologique» qui a pour objectif de séparer les matières fermentescibles (pouvant fermenter) des éléments recyclables à des fins de valorisation maximale. Cette solution a pour avantage de réduire la quantité des matières résiduelles à enfouir en centre de stockage.

Situé sur le lieu-dit des Burettes, ce projet s'inscrit dans la continuité de tous les efforts portés par le SICTOM des Pays de la Bièvre pour garder la maîtrise du traitement de l'ensemble des déchets ménagers produits sur son territoire. L'unité traitera 35 000 tonnes de déchets ménagers et assimilés par an.

### **Le fonctionnement de l'unité de tri mécano-biologique.**

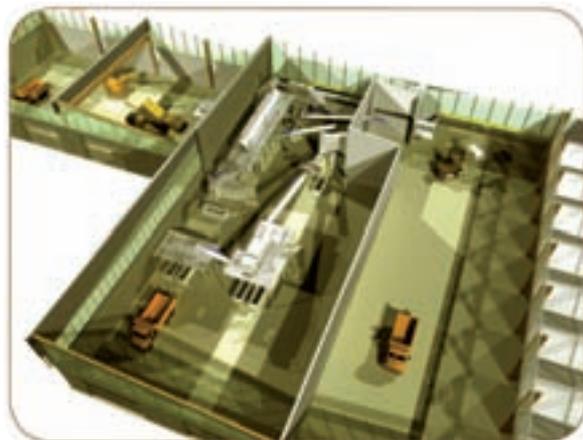
A Penol, l'unité de traitement sera composée de plusieurs phases rassemblées en un seul et même bâtiment dépressurisé :

- Réception des déchets,
- Tri et préparation,
- Fermentation et stabilisation de la matière organique,
- Valorisation des matières valorisables en vue d'un recyclage, évacuation des refus vers le centre de stockage,
- Traitement de l'air.

Après la pesée des bennes à l'entrée, les déchets sont réceptionnés dans un bâtiment pour alimenter une ligne de tri de séparation des différents flux.

Le tri est effectué par un système de machines permettant la séparation des déchets adaptés au recyclage des matières fermentescibles pour le traitement biologique (stabilisation organique).

A l'issue du tri, la fraction fermentescible (partie dégradable des déchets) est dirigée vers le module de traitement biologique, appelé «Com-podôme», pour être minéralisée (rendue inerte) et les déchets valorisables rejoignent les filières traditionnelles de recyclage. Les déchets pré-traités biologiquement sont enfouis en centre de stockage. Une réflexion est en cours pour aller vers l'affinage du compost (norme NFU 44051) à des fins d'utilisation en agriculture.



## ***Cette solution répond à trois préoccupations essentielles.***

- Gagner plus de 10 ans en capacité d'enfouissement en réduisant de 30% la masse des entrants.
- Respecter les normes réglementaires qui imposent, à partir de 2012, la stabilisation de la matière organique avant enfouissement.
- Réduire les nuisances (envols, odeurs ...).

## ***Les points forts du projet.***

- Une zone d'activité dynamisée : 6 emplois directs.
- Durée du site : plus de 20 ans.
- Réduction des rejets de gaz à effet de serre.
- Taux de valorisation : environ 30 % des matières entrantes.
- Outils technologiques innovants : trieurs optiques, balistique, biofiltre ...
- Maîtrise des impacts potentiels sur l'environnement.

## ***La maîtrise des impacts environnementaux.***

**Gestion de l'eau.** Récupération des eaux des toitures pour une utilisation sur place (espaces verts, pulvérisation sur les matière en fermentation ...).

Limiter l'impact de l'unité de traitement sur le milieu naturel. Les aires de stockage seront totalement confinées à l'intérieur du bâtiment. Toutes les eaux utilisées seront entièrement recyclées sur le site permettant d'atteindre l'objectif «zéro rejet».

## ***Qualité et traitement de l'air.***

- L'ensemble des phases de traitement et de manutention se dérouleront à l'intérieur d'un bâtiment fermé.
- Le bâtiment sera en dépression (pression atmosphérique interne inférieure à celle de l'extérieur : pas de risques de fuites).
- L'air circulant dans la matière en cours de fermentation sera capté en totalité.
- 100% de l'air sera traité par un dispositif de tours de lavage et de biofiltres avant rejet.

**Traitement du bruit.** L'installation est conçue dans son ensemble pour développer le confort acoustique tant pour le personnel que pour les riverains. Les principales actions mécaniques se feront à l'intérieur du site.

**Bilan énergétique positif.** Rien ne se perd tout se récupère ! La technique retenue permet de récupérer les infrarouges utilisés pour la fermentation des andains réduisant d'autant la consommation d'énergie nécessaire à la décomposition de la matière.

**Gestion du trafic.** Pour la sécurité des clients et des visiteurs, le flux des camions sera optimisé et régulé par un plan de circulation. Aux abords du site, la circulation des tiers sera sécurisée aux zones de croisement empruntées par les camions.

## **Intégration paysagère et pédagogie.**



### **L'empreinte architecturale.**

Le bâtiment va naturellement s'implanter sur le site de Penol, actuellement consacré à l'enfouissement des déchets bruts issus de la poubelle «grise». Totalement intégré au paysage, les formes du bâtiment épouseront harmonieusement les courbes du paysage environnant, valorisant le site dans son approche paysagère. La simplicité du style architectural relevé par des matériaux de construction de qualité sera le reflet de la maîtrise technologique de l'équipement.

### **Une pédagogie multi-cible.**

Le parcours sera dédié à la compréhension de l'impact des déchets ménagers dans notre vie quotidienne et des moyens à mettre en œuvre pour préserver notre environnement. En pénétrant sur le site et notamment dans le bâtiment industriel, les visiteurs auront une vue panoramique sur le traitement mécanique des déchets, leur permettant de comprendre les enjeux de la préparation de la matière organique en vue d'une stabilisation.



Les «compodômes» offriront, de par la qualité et la fiabilité des procédures, la possibilité de visualiser la matière en fermentation à la lumière du jour, sans odeur et à un niveau d'hygrométrie totalement acceptable.

Offrant une vision globale sur l'acheminement et le traitement des déchets issus des ménages, ce site, par sa pédagogie, renforcera la compréhension du citoyen sur les enjeux du tri en amont.

## Trions encore plus nos emballages en plastique

### *Le Sictom des Pays de la Bièvre s'engage pour faire progresser le recyclage*

Le Sictom des Pays de la Bièvre (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères) gère la collecte, le tri et le traitement des déchets en partenariat avec les Communautés de Communes de la Région St Jeannaise, du Territoire de Beaurepaire, du Pays de Bièvre Liers, du Pays de Chambaran, de Bièvre Toutes Aures, de Bièvre Est, du Vercors Isère et du Massif du Vercors. Depuis sa création en 1980, il est engagé pour faire progresser le tri et le recyclage et pour assurer le meilleur service de collecte des emballages aux habitants.

C'est pourquoi les élus de SICTOM de la Bièvre ont pris la décision de conduire sur tout le territoire une opération pour augmenter le recyclage des emballages en plastique. Cette opération, pilotée au niveau national par Eco-Emballages, concerne près de 60 collectivités françaises, soit 4 millions d'habitants.

### *Pas de répit pour les emballages en plastique !*

A partir du 1er janvier 2012, le Sictom va demander aux habitants des 8 Communautés de Communes citées ci-dessus de déposer dans le conteneur jaune les bouteilles et flacons en plastique mais aussi, et c'est nouveau, les pots et barquettes en plastique... L'objectif ? Etudier les meilleures solutions de recyclage pour ces emballages en plastique qui jusqu'alors n'étaient pas dans les consignes de tri. Avec, à terme, l'ambition de pouvoir doubler le taux de recyclage des emballages en plastique !

Les collectivités et les habitants ne vont pas être les seuls à s'engager dans cette opération. En parallèle, les entreprises et Eco-Emballages vont travailler pour trouver des solutions pour réduire à la source ces emballages et améliorer leur recyclabilité.

### *Chaque habitant doit se mobiliser*

L'opération, qui durera jusqu'à fin 2013, va dans le sens de la préservation de notre environnement, priorité pour nous tous.

Sa réussite dépend bien sûr de l'implication de l'ensemble des acteurs de notre territoire.

Rappelons que cette expérimentation ne concerne que certains emballages en plastique.

Ainsi, vous pourrez continuer à trier comme avant les autres emballages (emballages métalliques et emballages en carton) dans le conteneur jaune, les papiers dans le conteneur bleu et le verre dans le conteneur vert.



## Horaires d'ouverture des déchèteries de la communauté de communes du pays de Bièvre-Liers

### LA COTE ST ANDRE : Déchèterie des Meunières Tél : 04 74 20 33 03

|          | MATIN            | APRES-MIDI        |
|----------|------------------|-------------------|
| LUNDI    |                  | 14 h 00 - 18 h 00 |
| MARDI    |                  |                   |
| MERCREDI | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00 |
| JEUDI    |                  | 14 h 00 - 18 h 00 |
| VENDREDI | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 18 h 00 |
| SAMEDI   | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 17 h 00 |

### SAINT SIMEON DE BRESSIEUX : Dépôt du Lombard

Renseignements : service environnement CC du pays de Bièvre-Liers 04 74 20 86 73

|          | MATIN            | APRES-MIDI        |
|----------|------------------|-------------------|
| LUNDI    |                  | 14 h 00 - 18 h 00 |
| MARDI    |                  |                   |
| MERCREDI | 9 h 00 - 12 h 00 |                   |
| JEUDI    |                  |                   |
| VENDREDI |                  |                   |
| SAMEDI   | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 17 h 00 |

### NANTOIN : Déchèterie du Liers Tél : 04 74 54 13 73

|          | MATIN            | APRES-MIDI        |
|----------|------------------|-------------------|
| LUNDI    | 9 h 00 - 12 h 00 |                   |
| MARDI    |                  | 14 h 00 - 18 h 00 |
| MERCREDI |                  |                   |
| JEUDI    | 9 h 00 - 12 h 00 |                   |
| VENDREDI |                  |                   |
| SAMEDI   | 9 h 00 - 12 h 00 | 14 h 00 - 17 h 00 |



Fête de quartier au Videau



Une cousinade à Sardieu (descendants de Emile et Hortense MARMONIER)



Fête de quartier aux Ligodières



Nettoyage du Clos des Vignes



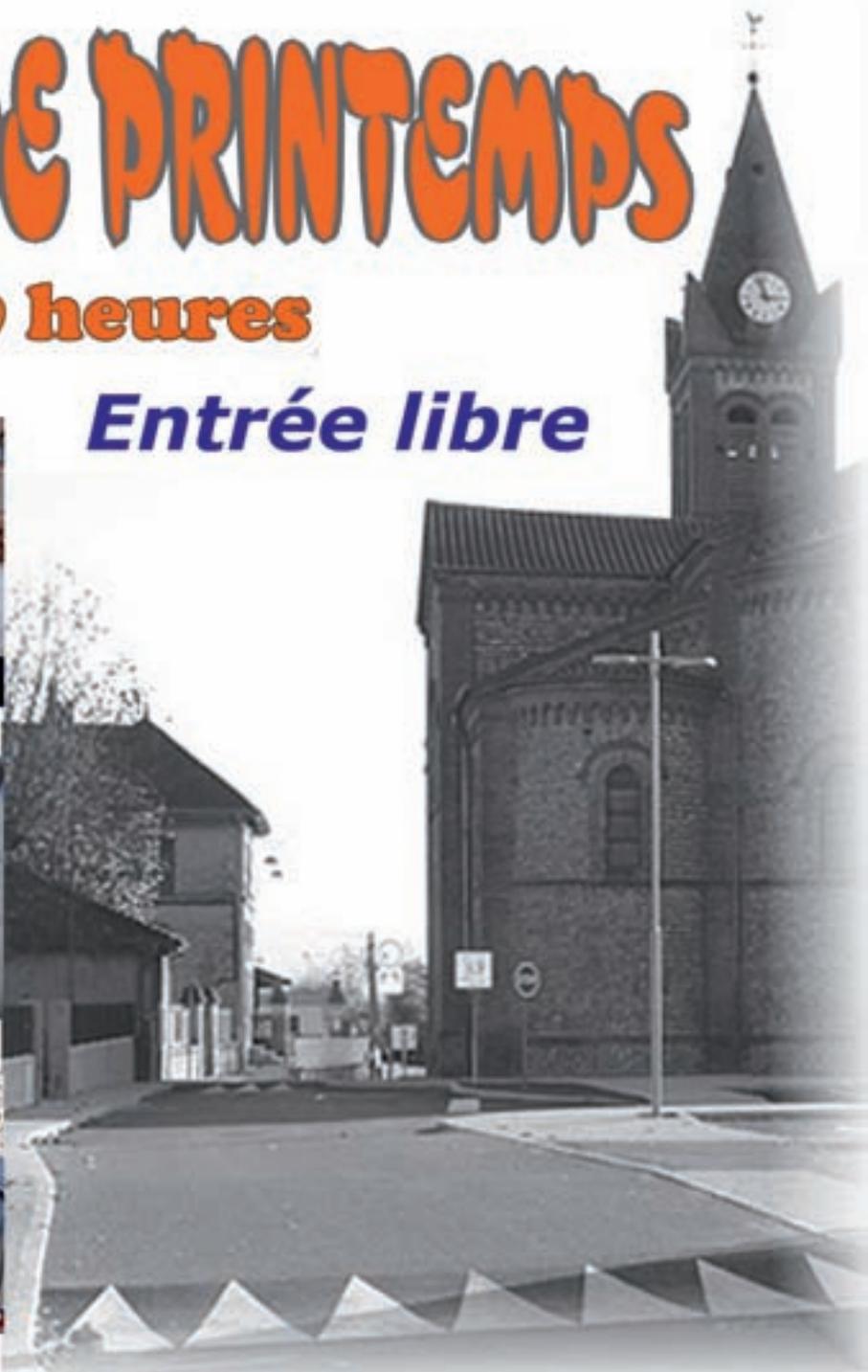
**S**A 2012  
RDIEU.info

# SARDIEU

## FOIRE DE PRINTEMPS

De 10 à 19 heures

*Entrée libre*



Artisanat, produits du terroir, fleurs,  
légumes et fruits, ferme vivante

Buffet, Buvette & repas à midi

Renseignements **04 74 20 62 41** ou **06 70 36 44 25**

**Organisé par le comité d'animation de Sardieu au profit du C.C.A.S.**

**Dimanche 13 mai**